

Rapport annuel

2014 2015



COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

20^e
ANNIVERSAIRE

Québec



Publié par la Commission de la capitale nationale du Québec

- ▶ Anne-Marie Gauthier, coordonnatrice aux communications et aux relations publiques
- ▶ Hélène Jean, chargée de l'édition
- ▶ Annik Cassista, technicienne en gestion de documents
- ▶ Diane Robertson, réviseure linguistique
- ▶ OSE Design, conception graphique

© Commission de la capitale nationale du Québec 2015
Dépôt légal 2015
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Version PDF – 978-2-550-73706-3

Commission de la capitale nationale du Québec
525, boulevard René-Lévesque Est, RC
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-0773
Sans frais : 1 800 442-0773
Télécopieur : 418 528-0833

www.capitale.gouv.qc.ca

Couverture :
Nouvelles-Casernes
© CCNQ, Alexandre Zacharie

Dans le cadre de son Plan d'action en développement durable, la Commission a fait le choix de ne pas imprimer son rapport annuel et de le rendre disponible en version électronique sur son site Internet au www.capitale.gouv.qc.ca.





TAB LE DES MATIÈRES



| | |
|---|----|
| 2014-2015 en bref | 6 |
| Faits saillants de l'année | 8 |
| Présentation au ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec | 10 |
| Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec | 12 |
| Mot de la présidente et directrice générale | 14 |
| Présentation de la Commission | 16 |
| Conseil d'administration au 31 mars 2015 | 16 |
| Organigramme | 21 |
| Comité de direction | 22 |
| Comités de la Commission | 23 |
| Employés par direction au 31 mars 2015 | 24 |
| Rapport d'activités 2014-2015 | 26 |
| Aménager, gérer et exploiter | 26 |
| Promouvoir la capitale nationale | 40 |
| Administrer la Commission | 47 |
| Conseiller le gouvernement | 49 |
| Plan triennal de la Commission de la capitale nationale du Québec | 50 |
| Aménager et mettre en valeur la capitale nationale | 51 |
| Contribuer à la promotion de la capitale nationale | 55 |
| Maintenir l'actif dans les parcs et espaces verts | 50 |
| États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2015 | 64 |
| Annexes | 85 |

LISTE DES GRAPHIQUES + TABLEAUX

GRAPHIQUES

| | |
|---|-----------|
| GRAPHIQUE 1 | 28 |
| Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), 1995-1996 à 2014-2015 | |
| GRAPHIQUE 2 | 28 |
| Sommaire des investissements selon les sources de fonds, 1995-1996 à 2014-2015 | |
| GRAPHIQUE 3 | 28 |
| Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), 2014-2015 | |
| GRAPHIQUE 4 | 41 |
| Activités de découverte – Dépenses d'exploitation | |

TABLEAUX

| | |
|--|-----------|
| TABLEAU 1A | 37 |
| Interventions d'entretien de la Commission en 2014-2015 (maintien de l'actif) | |
| TABLEAU 1B | 38 |
| Interventions d'entretien de la Commission en 2014-2015 (budget d'exploitation) | |
| TABLEAU 2 | 47 |
| Traitement applicable aux cadres de la Commission | |
| TABLEAU 3 | 52 |
| Plan triennal en matière d'aménagement | |
| TABLEAU 4 | 56 |
| Plan triennal en matière de promotion de la capitale nationale | |
| TABLEAU 5 | 59 |
| Actif foncier total | |
| TABLEAU 6 | 60 |
| Programme de maintien de l'actif | |
| TABLEAU 7 | 86 |
| Reddition de comptes du plan triennal 2014-2015 en aménagement | |
| TABLEAU 8 | 88 |
| Reddition de comptes du plan triennal 2014-2015 en développement et promotion | |
| TABLEAU 9 | 90 |
| Reddition de comptes en matière de développement durable | |
| TABLEAU 10 | 95 |
| Frais applicables aux activités et services offerts | |

2014-2015

EN BREF

Depuis
octobre 2010 :

1 259

ÉVÉNEMENTS
au domaine
Catarauqui



Événement au domaine Catarauqui
© CCNQ, LesFestifs.com

INVESTISSEMENTS

Depuis 1995 : 219,5 M\$

- ▶ 164,5 M\$ par la Commission de la capitale nationale du Québec
- ▶ 55 M\$ par ses partenaires



COÛTS D'EXPLOITATION POUR
L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION
DES PROPRIÉTÉS DE LA COMMISSION :

3 871 200 \$ en 2014-2015

ACTIVITÉS



OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

64 351 visiteurs

Depuis 1998 : 1 156 931 visiteurs

Prix reçus : certificats d'excellence de Trip Advisor et d'Education First

DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE

9 806 participants provenant des 17 régions du Québec

Depuis 1997 : 236 149 participants

SÉRIE DE SPECTACLES HISTORIQUES

Présentation de la première saison de la nouvelle série *Les Trésors de la capitale* : 2 200 spectateurs

Depuis 2001 : plus de 42 000 spectateurs

PROGRAMME DE PUBLICATIONS

Depuis 1995 : 55 beaux livres publiés grâce à la Commission

DOMAINE CATARAQUI

405 événements, une progression de 48 %

Depuis octobre 2010 : 1 259 événements

PARC DU BOIS-DE-COULONGE

6 300 visiteurs au centre d'interprétation, point de départ des visites guidées gratuites en période estivale

OCCUPATION DES PARCS ET ESPACES VERTS

213 événements et activités de toute nature



PROPRIÉTÉS DE LA COMMISSION

181,51 hectares,
l'équivalent de 303 terrains de football

54 317 120 \$
en évaluation municipale



FAITS

SAILLANTS

DE L'ANNÉE

2014

Lancement de l'exposition photographique *Québec, #macapitale* à l'Observatoire de la Capitale

AVRIL

Dévoilement du monument Taras-Chevtchenko sur l'allée des Poètes

MAI

MAI

Mise en lumière de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures

Lancement de la série de cinq volumes *Notre-Dame de Québec, notre histoire, notre patrimoine*

Présentation de la toute première édition de la Nocturne du solstice dans le cadre de la Fête nationale du Québec

JUIN



Québec, la nuit
©James Knox

AOÛT

Ouverture du salon de thé *Le Panache* du Parc au Bois-de-Coulonge

DÉCEMBRE

Vernissage de l'exposition du concours *Paysages en dialogue* et annonce des gagnants

MARS

Annnonce de la venue de *La cabane de L'Affaire* au parc du Bois-de-Coulonge

2015

Lancement de la nouvelle série de spectacles historiques *Les Trésors de la capitale*

Lancement du concours *Paysages en dialogue – Ouvrir des perspectives sur la capitale*

SEPTEMBRE

Annnonce d'un nouveau partenariat avec le Collège Mérici au domaine Cataraqui

NOVEMBRE

Inauguration du parcours d'éclairage festif *Lumière sur l'art* de l'avenue Cartier

JANVIER

PRÉSENTATION AU MINISTRE

RESPONSABLE
DE LA COMMISSION
DE LA CAPITALE
NATIONALE DU
QUÉBEC



Promenade Samuel-De Champlain
© CCNQ, Jonathan Robert



© CCNQ, Pierre Joosten

Monsieur Sam Hamad
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan de la Commission pour l'année 2014-2015. Il présente aussi le plan triennal de l'organisme pour la période 2015-2018, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente et directrice générale,

Françoise Mercure



PRÉSENTATION

AU PRÉSIDENT

DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE DU
QUÉBEC



© Photo officielle

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale,

Sam Hamad

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

En 2015, la Commission fête ses 20 ans. C'est en effet le 22 juin 1995 qu'était adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale la loi créant la Commission de la capitale nationale du Québec. Ainsi, reconnaissant à Québec les spécificités relatives à son statut de capitale, le gouvernement se dotait d'un organisme veillant à ses obligations à l'endroit de sa capitale nationale en matière d'aménagement, d'embellissement et de mise en valeur, pour tous les citoyens du Québec. Deux décennies d'idées, de grands projets et de réalisations exemplaires mettant en valeur le rôle de la capitale nationale, lieu d'exercice du pouvoir, mais aussi et surtout lieu de rassemblement, de mémoire et de découverte. C'est donc avec beaucoup de fierté que j'appose ma signature à cet avant-propos du 20^e rapport annuel de la Commission.

Animés depuis 1995 par cette passion de la capitale, la Commission et ses nombreux partenaires ont littéralement métamorphosé la colline Parlementaire, fait revivre des sites historiques, multiplié les espaces verts, illuminé le patrimoine bâti, redonné le fleuve aux citoyens et développé nombre de programmes favorisant la connaissance et le rayonnement de la capitale.

Ce 20^e anniversaire nous permet de constater aujourd'hui l'importance et l'utilité de la Commission dans la capitale québécoise. À travers la réalisation de centaines de projets rassembleurs de différentes natures, la Commission a acquis une grande expérience et a su démontrer la valeur ajoutée qu'apporte son intervention pour les Québécois. Elle peut s'enorgueillir de pouvoir compter sur une équipe performante, créative et dévouée. À 20 ans, elle est majeure et mature, tout en conservant l'esprit vif et l'étincelle dans les yeux. À 20 ans, elle continue de voir grand.

Au cours du dernier exercice financier, la Commission a créé de nouveaux partenariats et a conçu une programmation afin d'animer ses parcs et propriétés. Au domaine Cataract, des activités gastronomiques se sont ajoutées aux portes ouvertes estivales, et la vocation pédagogique de ce grand domaine anglais a été consolidée en 2014 grâce à des associations avec le Collège Mérici et le Centre de formation professionnelle Fierbourg. Au parc du Bois-de-Coulonge, en plus des visites guidées, l'ouverture du salon de thé Le Panache du Parc et la venue de La cabane de L'Affaire permettent d'améliorer l'expérience des visiteurs et d'attirer plus de gens dans ce magnifique

DEUX DÉCENNIES D'IDÉES ET DE GRANDS PROJETS!



Promenade Samuel-De Champlain ©CCNQ, Jonathan Robert

parc public. Grâce à un nouveau partenariat, l'Observatoire de la Capitale, attrait touristique maintes fois primé, accueille désormais en ses murs des milliers de croisiéristes en escale à Québec pour leur faire découvrir une vue panoramique unique et vertigineuse. Plus que jamais, les propriétés de la Commission fourmillent d'activités.

La Commission a de plus veillé à la planification des travaux de stabilisation et de consolidation de l'ensemble bâti des Nouvelles-Casernes, construit de 1749 à 1752. En effet, en mai 2013, elle se voyait octroyer le mandat de faire revivre ce lieu symbolisant l'exercice du pouvoir militaire en Nouvelle-France, afin de faire de ce site historique unique un lieu de prestance capitale au cœur du Vieux-Québec.

De nombreuses réalisations ont vu le jour, au cours des derniers mois, grâce à l'apport de la Commission. Mentionnons notamment :

- ▶ la mise en lumière de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures, marquant de belle façon l'une des entrées de la capitale, et l'installation sur l'avenue Cartier de *Lumière sur l'art*, mettant en valeur des œuvres d'artistes québécois;
- ▶ la toute nouvelle série de six soirées-spectacles *Les Trésors de la capitale* développée avec l'institution nationale Les Musées de la civilisation, présentée cette année au plus grand bonheur des fervents d'histoire, de théâtre et de découvertes;

- ▶ le concours d'idées *Paysages en dialogue – Ouvrir des perspectives sur la capitale*, qui a remporté un succès notable et qui a permis de paver la voie à l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement d'un réseau de belvédères dans la capitale;
- ▶ le monument de Taras Chevtchenko, deux épigraphes rendant hommage à l'architecte Charles Baillairgé et deux plaques commémoratives;
- ▶ une série de cinq volumes consacrés à la paroisse de Notre-Dame de Québec, enrichissant la collection de publications de la Commission.

L'année 2014-2015 n'aurait toutefois jamais été aussi fructueuse si nous n'avions pu compter sur l'apport constant de notre solide équipe multidisciplinaire, sur l'adhésion de nos multiples partenaires, sur le soutien indéfectible des membres de notre conseil d'administration et de nos comités consultatifs ainsi que sur l'essentielle complicité du gouvernement du Québec. Je les remercie tous et m'engage à poursuivre mes efforts constants pour que l'avenir de la Commission soit à la hauteur des accomplissements des 20 dernières années.

Françoise Mercure

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

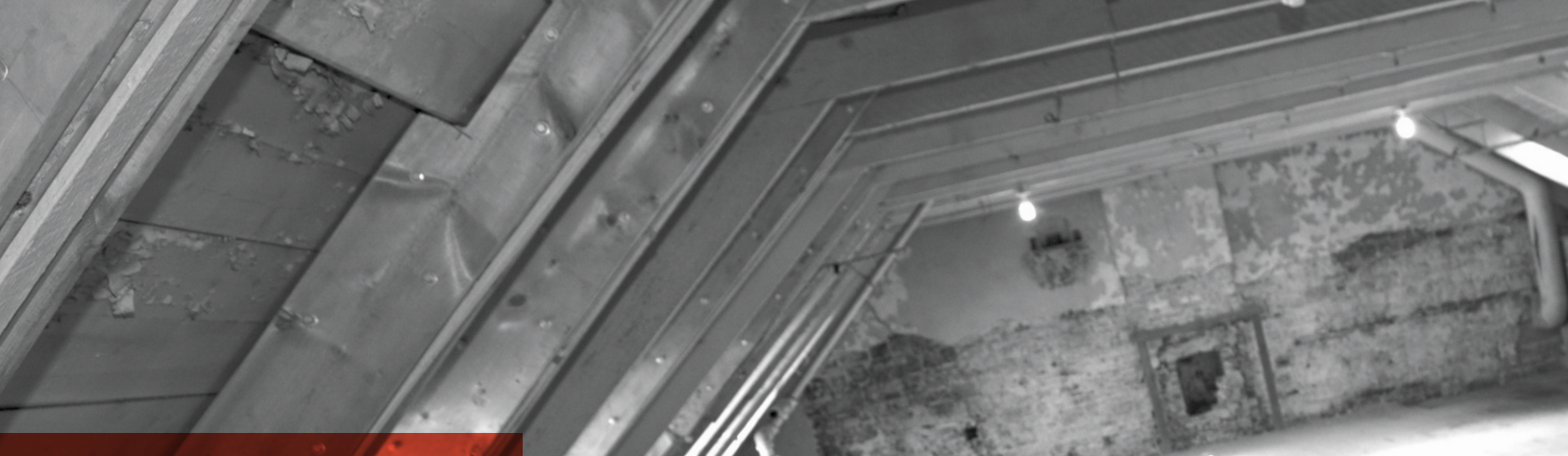
CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2015

Un conseil d'administration de treize membres administre les affaires de la Commission de la capitale nationale du Québec. Sa présidente en est aussi la directrice générale; elle est secondée, pour la gestion des affaires courantes, par un comité de direction qui réunit les responsables des quatre directions.

- ▶ M^{me} Françoise Mercure
- ▶ M^e Julie Suzanne Doyon
- ▶ M. Alain Girard
- ▶ M. Christian Goulet
- ▶ M^{me} Jocelyne Gros-Louis
- ▶ M^{me} Louise Labrie
- ▶ M^{me} Anne Marcotte
- ▶ M. Érick Rivard
- ▶ M^{me} Jacinthe B. Simard
- ▶ 4 postes vacants au 31 mars 2015



Parc du Bois-de-Coulonge
©CCNQ, Anne-Marie Gauthier



FRANÇOISE MERCURE, PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

Admise au Barreau en 1980, M^e Françoise Mercure, Ad. E., a pratiqué de façon continue jusqu'en 2012 en droit des affaires et à titre d'arbitre en matière commerciale. Tout au long de sa pratique, elle a participé activement à diverses instances du Barreau du Québec et de Québec, a été décorée de la Médaille du Barreau de Québec en 2002 et a reçu le titre d'Avocate émérite en 2010. En plus d'avoir enseigné à l'École du Barreau, M^e Mercure est impliquée depuis fort longtemps dans la communauté des affaires de Québec. Elle a notamment été membre du conseil d'administration et présidente du Centre local de développement (CLD) de Québec, vice-présidente de la Fondation Rues Principales et présidente de l'Office du tourisme de Québec. En 2001, elle a été la première femme à présider le conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec en 192 ans d'histoire. En 2003, elle a reçu le Prix hommage au gala Femmes de mérite de la YWCA de Québec.



JULIE SUZANNE DOYON

(M^e Doyon est également membre du comité de vérification.)

Avocate de formation, Julie Suzanne Doyon est directrice générale de la société immobilière Location Imafa, s.e.c. Elle est également très engagée dans le domaine de la santé et des services sociaux, notamment comme première vice-présidente à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux et comme présidente du Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins. Elle est de plus vice-présidente du conseil d'administration du Musée de la civilisation et membre du conseil d'administration du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.



ALAIN GIRARD

Ayant obtenu son certificat en évaluation immobilière tout en travaillant dans le domaine de l'évaluation, Alain Girard devient évaluateur agréé en 1984. À cette date, il s'investit dans l'entreprise familiale (Cogirès inc.). Il occupe maintenant le poste de président-directeur général à l'Hôtel Château Laurier Québec et à l'Hôtel Château Bellevue. Outre ses fonctions quotidiennes en gestion hôtelière, M. Girard s'implique dans le milieu des affaires, particulièrement dans le domaine hôtelier et touristique. Déjà, en 1976, il devient le président fondateur de l'Association des commerçants de la Grande Allée (maintenant Action promotion Grande Allée). Au fil des ans, divers organismes et regroupements auront pu bénéficier de son soutien sur différents plans (porte-parole, membre de C. A., vice-président ou président), dont l'Office du tourisme de Québec, les ATR associées du Québec, la Fondation québécoise de la relève en tourisme, l'Association des hôteliers du Québec et la Société d'initiative du Vieux-Québec devenue l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec. Également très engagé socialement, il appuie la Société Alzheimer de Québec (membre du C. A.) et s'implique depuis déjà plusieurs années auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches comme membre du comité des dons majeurs, pour ne nommer que ces organismes.



Intérieur des Nouvelles-Casernes ©CCNQ, Christian Desjardins



CHRISTIAN GOULET

(M. Goulet est également membre du comité de vérification.)

Bachelier en administration des affaires de l'Université Laval, Christian Goulet est président-directeur général de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances depuis mars 2014. Il a occupé le poste de vice-président adjoint secteur public et responsable de la région de Québec chez Bell Canada de 2002 à 2014. Il a d'abord été conseiller en marketing pour la compagnie Mallette et Maheux, puis consultant en marketing pour Stentor – Bell Canada.



JOCELYNE GROS-LOUIS

Membre fondatrice et directrice générale depuis 36 ans du Centre d'amitié autochtone de Québec et de ses entreprises affiliées, structures d'accueil et de services pour les autochtones en milieu urbain, Jocelyne Gros-Louis est devenue la première femme à occuper le poste de grande chef de la nation huronne-wendate en 1992. En 2003, elle a été honorée du titre de Femme de mérite dans la catégorie « Affaires publiques » par la YWCA de Québec. Elle a aussi été récipiendaire, en 1992, de la Médaille commémorative du Gouverneur général du Canada en reconnaissance de sa contribution au bien-être de sa communauté.



LOUISE LABRIE

(M^{me} Labrie est également présidente du comité de vérification et membre du comité sur l'éthique.)

Louise Labrie, CPA, CA, est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Elle détient un baccalauréat en administration des affaires, option comptabilité, qu'elle a réalisé à l'Université Laval. M^{me} Labrie est associée au sein du Groupe-conseil stratégie et performance, de Raymond Chabot Grant Thornton, et possède plus de 19 ans d'expérience en consultation, en gestion et en audit spécialisé, dont 9 ans à titre de directrice en audit financier.



ANNE MARCOTTE

(M^{me} Marcotte est également représentante du conseil d'administration au comité consultatif de la commémoration et membre du comité sur l'éthique.)

Anne Marcotte a réalisé un certificat en administration/marketing à l'Université Laval en 1992. Dans les années 1990, elle a lancé Marcotte Multimédia inc., une entreprise de solutions Internet qui comptait parmi ses prestigieux clients le *Washington Post*. Près de 10 ans plus tard, une autre passion l'a poussée à vendre sa compagnie à Transcontinental, un important leader dans l'industrie des communications en Amérique du Nord. Aujourd'hui, elle se consacre à promouvoir l'entrepreneuriat ainsi que la poursuite des rêves et des ambitions à titre de productrice/animatrice télé, chroniqueuse et conférencière. Dans une édition spéciale publiée en 2006, le magazine *Clin d'œil* élevait Anne Marcotte au rang des 25 femmes les plus « allumées » au Québec. Le même magazine l'a répertoriée de nouveau en 2007 dans un dossier spécial intitulé « Ces femmes qui font la différence ».



ÉRICK RIVARD

(M. Rivard est également représentant du conseil d'administration au comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.)

Érick Rivard est architecte associé et designer urbain auprès de Groupe A / Annexe U. Titulaire de deux maîtrises en architecture, il s'intéresse à la gestion des paysages et à l'intégration de l'architecture dans le paysage. Il enseigne dans la concentration de design urbain à l'École d'architecture de l'Université Laval et est un collaborateur du GIRBa (Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues). Il travaille régulièrement à la réalisation de plans d'ensemble et de schémas d'aménagement et de développement afin de concilier les besoins fonctionnels aux considérations environnementales. Professionnel accrédité du Conseil canadien du bâtiment durable (PA LEED), il est membre de la Commission d'urbanisme de la Ville de Québec depuis 2010. Il s'est distingué en remportant le concours pour l'Îlot des Palais à Québec ainsi que le premier prix de design aux Entretiens Jacques Cartier à Lyon. Il a été administrateur de Bibliothèque et Archives nationales du Québec de 2005 à 2009.

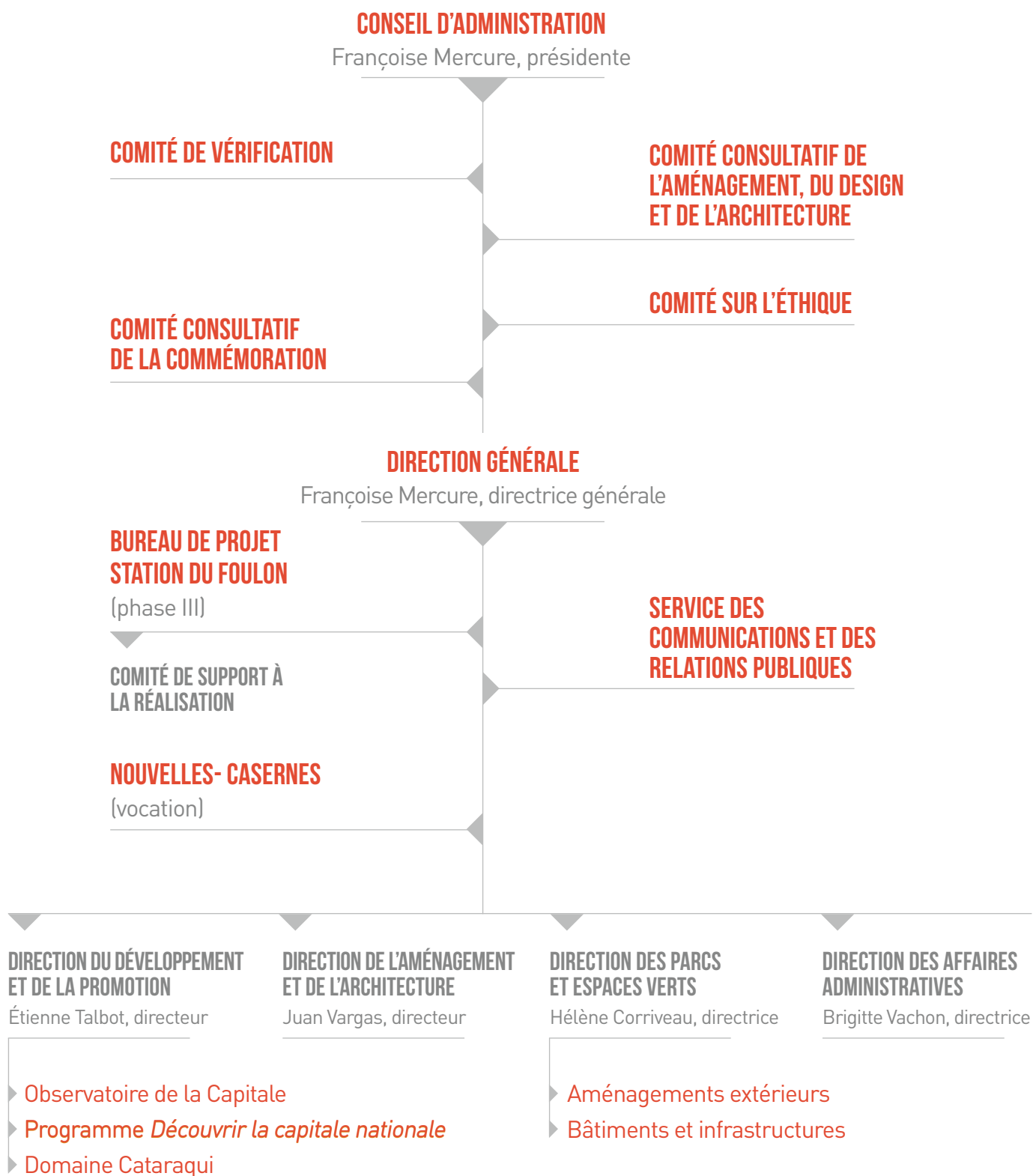


JACINTHE B. SIMARD

(M^{me} Simard est également membre du comité de vérification.)

Au cours de sa vie active, Jacinthe B. Simard a occupé les fonctions de conseillère municipale puis de mairesse de la ville de Baie-Saint-Paul pendant 13 ans. Lors de cette même période, elle a été élue préfète de la MRC de Charlevoix et a occupé le poste de présidente de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (devenue la FQM) pendant 5 ans. À la retraite depuis le tournant du siècle, elle siège à de nombreux conseils d'administration, dont l'Agence d'efficacité énergétique. Elle a été présidente de la Fondation Rues Principales et vice-présidente du Fonds-Soutien des MRC de la Capitale-Nationale. Depuis 2002, elle est membre du Comité de retraite du Régime de retraite des élus municipaux (RREM). En 2012, elle a adhéré à la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul et au Centre d'archives régional de Charlevoix (CARC). Détentrice d'un certificat de premier cycle en administration de l'Université du Québec à Chicoutimi obtenu en 1984, elle a reçu en 2008 le prix Femmes de mérite « Services publics » de la YWCA de Québec, alors qu'en 1990, elle s'est vu décerner le titre d'Excellence « Femme/Cadre » de l'Association des femmes de carrière du Québec métropolitain.

ORGANIGRAMME





Comité de direction
©CCNQ, Marc-André Grenier

COMITÉ DE DIRECTION

La gestion des affaires courantes de la Commission de la capitale nationale du Québec est assurée par un comité de direction qui réunit les responsables des quatre directions :

- ▶ Hélène Corriveau, *directrice des parcs et espaces verts*;
- ▶ Brigitte Vachon, *directrice des affaires administratives*;
- ▶ Françoise Mercure, *présidente et directrice générale*;
- ▶ Juan Vargas, *directeur de l'aménagement et de l'architecture*;
- ▶ Manon Tardif, *secrétaire du comité de direction*;
- ▶ Étienne Talbot, *directeur du développement et de la promotion*.

COMITÉS DE LA COMMISSION

Afin de pourvoir à la régie interne de la Commission et de se doter d'une expertise dans la conduite de certains dossiers, le conseil d'administration a approuvé la constitution de quatre comités :

- ▶ le comité de vérification;
- ▶ le comité sur l'éthique;
- ▶ le comité consultatif de la commémoration;
- ▶ le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

- ▶ Louise Labrie, *présidente*
- ▶ Julie Suzanne Doyon
- ▶ Christian Goulet
- ▶ Jacinthe B. Simard
- ▶ 1 poste vacant

COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE

- ▶ Louise Labrie
- ▶ Anne Marcotte

COMITÉ CONSULTATIF DE LA COMMÉMORATION

- ▶ Anne Marcotte, *productrice/animatrice, représentante du conseil d'administration*
- ▶ Jocelyn St-Pierre, *historien, président du comité*
- ▶ Steve Cameron, *gestionnaire*
- ▶ Jean Desautels, *consultant en gestion patrimoniale*
- ▶ Chantale Émond, *directrice arts et patrimoine*
- ▶ David Gagné, *historien*
- ▶ Paul-Louis Martin, *historien et ethnologue*
- ▶ Marc Richard, *géographe*
- ▶ 1 poste de représentant du C. A. vacant
- ▶ 1 poste vacant

COMITÉ CONSULTATIF DE L'AMÉNAGEMENT, DU DESIGN ET DE L'ARCHITECTURE

- ▶ Érick Rivard, *architecte, représentant du conseil d'administration*
- ▶ Claude Belzile, *architecte, président du comité*
- ▶ Jean Bissonnette, *urbaniste*
- ▶ Dan Hanganu, *architecte*
- ▶ Fabio Jimenez, *architecte*
- ▶ Alain Lemay, *architecte*
- ▶ Serge Masson, *architecte*
- ▶ Bernard St-Denis, *architecte paysagiste*
- ▶ Geneviève Vachon, *architecte*
- ▶ 1 poste de représentant du C. A. vacant



Équipe de la Commission
© CCNQ, Marc-André Grenier

EMPLOYÉS PAR DIRECTION AU 31 MARS 2015

DIRECTION GÉNÉRALE

- ▶ Geneviève Clavet, *agente d'information, Service des communications et des relations publiques*
- ▶ Anne-Marie Gauthier, *coordonnatrice, Service des communications et des relations publiques*
- ▶ Manon Tardif, *adjointe administrative à la PDG*

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- ▶ Annik Cassista, *technicienne en gestion des documents*
- ▶ Josée Fortin, *technicienne en administration*
- ▶ Claudia Gagnon, *agente de bureau*
- ▶ Evelyne Gilbert, *conseillère en gestion des ressources humaines*
- ▶ Annie Laprise, *adjointe administrative*
- ▶ Suzanne Lavoie, *agente de bureau*
- ▶ Julie Lemieux, *conseillère en gestion contractuelle*
- ▶ France Lessard, *agente de bureau*
- ▶ Martine Mailloux, *conseillère en gestion des ressources financières*
- ▶ Nathalie Martel, *technicienne en administration*
- ▶ Rémy Pelchat, *responsable de l'informatique*
- ▶ Nancy Perreault, *agente de secrétariat*
- ▶ Clara Proust, *technicienne en administration*
- ▶ Geoffrey Rosart, *préposé à l'accueil*
- ▶ Sylvie Turbide, *juriste*

DIRECTION DES PARCS ET ESPACES VERTS

- ▶ Nathalie Baron, *horticultrice*
- ▶ Denis Bouchard, *coordonnateur aux bâtiments et autres infrastructures*
- ▶ Gaétan Boucher, *horticulteur-arboriculteur*
- ▶ Stéphane Caron, *horticulteur*
- ▶ Alexis Chevalier, *horticulteur*
- ▶ Chantale Costello, *horticultrice*
- ▶ Brigitte Côté, *horticultrice*
- ▶ Jennifer Dion, *horticultrice*
- ▶ Chantal Michaud, *horticultrice*
- ▶ Maryse Pineau, *coordonnatrice aux aménagements extérieurs*
- ▶ Louise Plourde, *horticultrice*
- ▶ Solange Thivierge, *superviseure de l'entretien des aménagements extérieurs*
- ▶ Suzanne Trudel, *horticultrice*

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ARCHITECTURE

- ▶ Geneviève Béliveau, *conseillère en aménagement et en architecture*
- ▶ Mônica Bittencourt Machado, *architecte paysagiste, aménagiste et chargée de projet*
- ▶ Josiane Dufault, *urbaniste et chargée de projet*
- ▶ Véronique Koulouris, *conseillère en architecture et en conception lumière et chargée de projet*
- ▶ Marlène Paquet, *adjointe administrative*
- ▶ Philippe Plante, *urbaniste et chargé de projet*
- ▶ Jean-Philippe Servant, *coordonnateur en aménagement et architecture*
- ▶ Isabelle Tremblay, *technicienne en aménagement et urbanisme*
- ▶ Larry Tremblay, *ingénieur civil et chargé de projet*
- ▶ Lucie Tremblay, *architecte et chargée de projet*
- ▶ France Turcotte, *technicienne en administration de projet*

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION

- ▶ Andréanne Bernard, *chargée de projet*
- ▶ Nicolas Giroux, *historien et chargé de projet*
- ▶ Hélène Jean, *chargée de projet*
- ▶ Amélie Kawa, *adjointe administrative*
- ▶ Guy Lamothe, *responsable de la gestion du domaine Cataraqui*
- ▶ Annie Sanfaçon, *responsable de l'Observatoire de la Capitale et du programme Découvrir la capitale nationale*
- ▶ Frédéric Smith, *historien et chargé de projet*
- ▶ Ève-Marie St-Pierre, *chargée de projet*

DOMAINE CATARAQUI

- ▶ Noémie Bégin-Petitclerc, *agente de secrétariat*
- ▶ Alexandra Bolduc, *commis à l'accueil*
- ▶ Nicolas Côté, *commis à l'accueil*
- ▶ Christian Demers, *commis à l'accueil*
- ▶ Andréanne Girard, *commis à l'accueil*
- ▶ Audrée Ouellet, *commis à l'accueil*

PROGRAMME DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE ET OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

- ▶ Guylaine Asselin, *guide-animatrice*
- ▶ Charles Beaudry, *guide-animateur*
- ▶ Josée Brochu, *guide-animatrice*
- ▶ Michel Caron, *guide-animateur*
- ▶ Pierre Corriveau, *commis à l'accueil*
- ▶ Isabelle Dionne, *guide-animatrice et superviseure*
- ▶ Hélène Dorval, *guide-animatrice*
- ▶ Heidi Gervais, *guide-animatrice*
- ▶ Marie-Claude Grenon, *agente aux réservations et à la promotion*
- ▶ Josiane Lambert, *agente aux réservations et à la promotion*
- ▶ Marie-Pierre Lessard, *guide-animatrice*
- ▶ Patrice Murray, *guide-animateur*
- ▶ Brigitte Nadeau, *guide-animatrice*
- ▶ Marie-Josée Paradis, *guide-animatrice*
- ▶ Christiane Perreault, *commis à l'accueil*
- ▶ Zeldia Perrichon, *commis à l'accueil*
- ▶ Denis Samson, *guide-animateur*
- ▶ Neil Schomaker, *guide-animateur*
- ▶ Michel Sirois, *guide-animateur*
- ▶ Simon-Pierre Tremblay, *préposé à l'accueil*
- ▶ Sophie Vaillancourt, *commis à l'accueil*

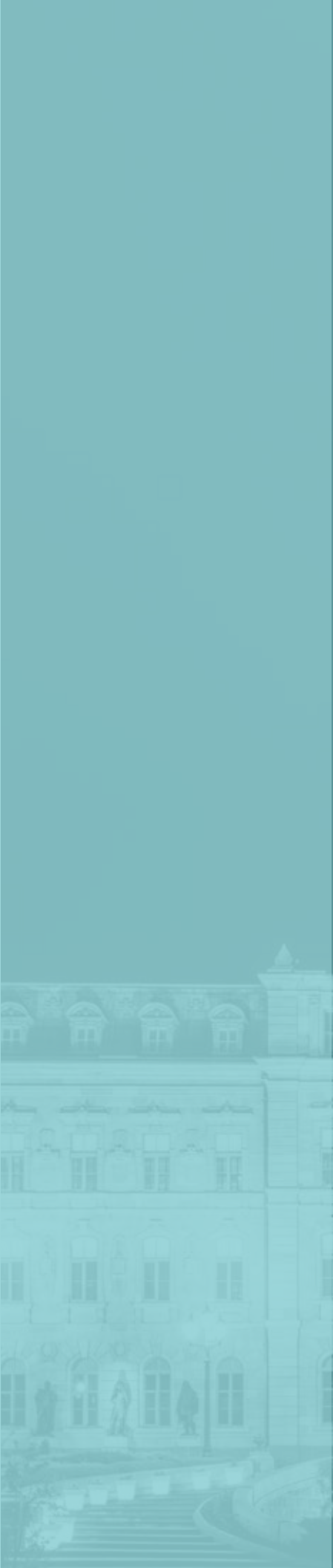
RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014-2015

AMÉNAGER, GÉRER ET EXPLOITER

La Commission de la capitale nationale du Québec veille à aménager la capitale en mettant en valeur ses attributs de lieu du pouvoir et de symbole de rassemblement. Pour ce faire, la Commission doit, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec :

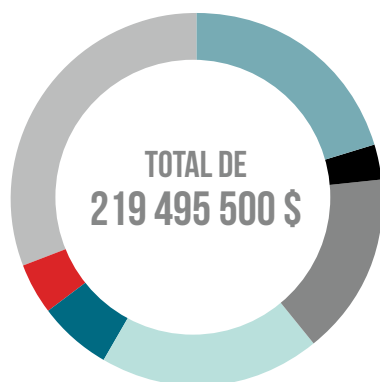
- ▶ contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et des équipements qui caractérisent une capitale;
- ▶ établir des places, des parcs et des jardins, des promenades ainsi que des monuments et des œuvres d'art;
- ▶ contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- ▶ contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et de jardins, de promenades et de voies publiques, de même que de sites, d'ouvrages, de monuments et de biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- ▶ contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.



GRAPHIQUE 1

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention

(incluant les partenaires)



1995-1996 À 2014-2015

20,43 % (44 837 200 \$)
Parachèvement de la colline Parlementaire

2,91 % (6 385 600 \$)
Aménagements en cours de réalisation

15,83 % (34 756 600 \$)
Terrains et bâtiments

19,41 % (42 611 500 \$)
Ensembles urbains, places publiques,
parcs et jardins

6,19 % (13 595 600 \$)
Mise en lumière de sites et bâtiments

4,40 % (9 644 300 \$)
Amélioration des accès à la capitale

30,83 % (67 664 700 \$)
Aménagement du littoral

GRAPHIQUE 2

Sommaire des investissements selon les sources de fonds



1995-1996 À 2014-2015

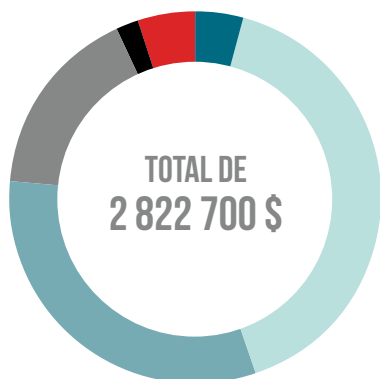
25,06 % (55 010 700 \$)
Partenaires

74,94 % (164 484 800 \$)
Commission de la capitale nationale du Québec

GRAPHIQUE 3

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention

(incluant les partenaires)



2014-2015

4,20 % (118 700 \$)
Parachèvement de la colline Parlementaire

40,69 % (1 148 500 \$)
Aménagements en cours de réalisation

31,65 % (893 300 \$)
Terrains et bâtiments

16,65 % (469 900 \$)
Ensembles urbains, places publiques,
parcs et jardins

1,96 % (55 500 \$)
Mise en lumière de sites et bâtiments

4,85 % (136 800 \$)
Aménagement du littoral



Lancement du concours
Paysages en dialogue – Ouvrir des perspectives sur la capitale
 © CCNQ, Marc-André Grenier



Vernissage de l'exposition
Paysages en dialogue – Ouvrir des perspectives sur la capitale
 © CCNQ, Marc-André Grenier

AMÉNAGER DES ENSEMBLES URBAINS, DES PLACES, DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Depuis sa création en 1995, la Commission a réalisé de nombreux projets d'aménagement, toujours marqués du sceau de l'exemplarité. Épaulée par son comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture, elle a su créer des espaces publics, de places, de parcs et d'espaces verts rendant la capitale plus attrayante.

Mise en valeur de la colline Parlementaire Plan directeur d'aménagement de l'axe central

Dès sa création, la Commission a amorcé la réflexion pour la mise en valeur de la colline Parlementaire, en souhaitant que chaque acte accompli sur le tissu urbain contribue à faire de ce secteur un lieu unique qui témoigne du rôle politique de la capitale. Aujourd'hui, la Commission joue un rôle fédérateur auprès des organismes gouvernementaux et poursuit son engagement dans le développement de la colline Parlementaire.

Afin de guider la réalisation éventuelle de travaux de réaménagement, elle s'est dotée d'un plan directeur d'aménagement de l'axe central de la colline Parlementaire, s'assurant la collaboration de partenaires tels que l'Assemblée nationale, Travaux publics Canada et la Ville de Québec. Plusieurs pistes de réflexion y sont présentées pour créer un axe culturel reliant le Grand Théâtre de Québec et le Manège militaire de Québec.

Cartes postales

Le projet Cartes postales poursuit son élan qui vise l'aménagement d'un réseau de belvédères ayant le fleuve Saint-Laurent comme fil conducteur, afin de mettre en valeur certains paysages emblématiques de la capitale nationale et de leur donner accès. L'importance attribuée à ces points de vue s'exprimera par la recherche d'une qualité supérieure du design et par la création d'une vitrine du savoir-faire québécois.

En septembre 2014, la Commission a lancé le concours d'idées *Paysages en dialogue – Ouvrir des perspectives sur la capitale* auprès des professionnels et des étudiants en aménagement, architecture et design. L'objectif était de stimuler la recherche d'idées novatrices quant à l'aménagement de points de vue publics sur ces paysages. Ce concours a suscité un grand intérêt partout au Québec; au total, 43 propositions de design ont été soumises. Les propositions ont été exposées en décembre 2014 au pavillon du quai des Cagieux de la promenade Samuel-De Champlain, où la population a été invitée à voter pour son scénario de design préféré. Des organismes municipaux et gouvernementaux ont été rencontrés en février 2015 pour alimenter la prochaine étape, qui consiste à élaborer le plan d'ensemble du réseau de belvédères.



Promenade Samuel-De Champlain
© Marc Cramer

Nouvelles-Casernes

Considérées comme le plus long édifice érigé en Nouvelle-France, les Nouvelles-Casernes constituent un héritage majeur du Régime français. Occupé dès 1752, le bâtiment accueille les troupes françaises puis, après la guerre de la Conquête, les militaires britanniques pendant plus d'un siècle. Converti en usine de munitions, la première au Canada, l'édifice est devenu la propriété des Augustines de l'Hôtel-Dieu en 1966. Le projet des religieuses d'y aménager une école d'infirmerie ne se réalisant pas, le site a été abandonné et laissé sans vocation.

Les Nouvelles-Casernes présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur tant historique qu'architecturale et archéologique. Classées par les gouvernements fédéral et provincial, elles ont contribué à l'inscription de l'arrondissement historique du Vieux-Québec à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le gouvernement du Québec a confié un budget de 20 M\$ à la Commission afin qu'elle veille à la stabilisation de l'ensemble bâti érigé il y a plus de 260 ans et propose de nouvelles vocations pour redonner vie à ce bien patrimonial unique.

Pour le maintien de cet actif, une étude sur le potentiel archéologique a été réalisée au printemps 2014, alors que les discussions se sont poursuivies avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin qu'il produise un plan de conservation du site des Nouvelles-Casernes. À la suite de la planification de la mise en œuvre des travaux, deux appels d'offres pour des services professionnels en architecture et en ingénierie, spécialité structure, ont été lancés en janvier 2015. L'élaboration des plans et devis de la phase 1 des travaux de consolidation des Nouvelles-Casernes débutera sous peu, et les travaux sur le bâtiment seront entrepris en décembre 2016.

En ce qui a trait à la recherche de vocations, un processus d'appel public de propositions lancé en janvier 2014 a pris fin en octobre de la même année. Jumelées, les deux propositions retenues par le comité de sélection ne créaient pas la masse critique d'occupation et la synergie nécessaires pour la renaissance des Nouvelles-Casernes. Parallèlement à la planification des travaux de stabilisation, la Commission poursuit activement la recherche de vocations pour ce site unique, conjointement avec la Ville de Québec.

RÉAMÉNAGEMENT DU LITTORAL

Colonne vertébrale de l'état québécois et de sa capitale, le fleuve Saint-Laurent représente l'un des plus beaux attraits de la région, tant pour ses visiteurs que pour ses résidents. Misant sur l'appropriation des espaces naturels par la population, la Commission travaille à développer un réseau reliant le littoral, les sentiers et les parcs d'intérêt aux abords du fleuve, de façon à mettre en valeur les rives du Saint-Laurent. Inaugurée en 2008, la promenade Samuel-De Champlain est sans conteste un succès de fréquentation. À partir de deux sondages effectués, la Commission estime que plus de 280 000 usagers différents ont effectué un total de 2,6 millions de visites au cours de l'année 2013. Ces visiteurs provenaient à 77 % de la région métropolitaine de Québec, à 21 % d'autres villes du Québec et à 2 % de l'extérieur du Québec. Et ces visiteurs exprimaient une satisfaction impressionnante pour la promenade Samuel-De Champlain; en effet, 99,2 % se disent très et assez satisfaits de leur visite. Cette appréciation incite la Commission à poursuivre ses efforts en aménagement du littoral.

Promenade Samuel-De Champlain Sentier des Grèves

Afin de maximiser l'accès au littoral et de redonner le fleuve aux Québécois, la Commission a entrepris l'aménagement du sentier des Grèves. Une première section inaugurée en 2012 invite les marcheurs à fouler ses 561 marches, ses passerelles et ses belvédères. Les travaux d'aménagement de la seconde section reliant l'ancien domaine des Retraités du CN au quai des Cageux ont débuté à l'été 2014. Le ministère des Transports (MTQ) a entrepris en août des travaux de requalification du boulevard Champlain dans le secteur des ponts, qui permettra notamment l'aménagement d'une piste cyclable et d'un sentier piétonnier ainsi que l'ajout de mobilier urbain. La Commission entreprendra sous peu la construction du huitième et dernier escalier, point de jonction des deux sections du sentier des Grèves. À terme, ce parcours prolongera vers l'ouest la promenade Samuel-De Champlain et reliera le quai des Cageux au parc de la Plage-Jacques-Cartier, à Cap-Rouge.

Promenade Samuel-De Champlain Station du Foulon

Dès l'inauguration de la première phase de la promenade, le gouvernement a manifesté sa volonté de la prolonger vers l'est, de la côte de Sillery à la côte Gilmour. Le projet d'aménagement de la troisième phase de la promenade Samuel-De Champlain a été soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2013. À la lumière du rapport du BAPE, la Commission s'est par la suite employée à adapter le projet et à réaliser la version définitive du dossier d'affaires. N'étant pas inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI), le projet est présentement reporté, bien qu'il demeure porteur et important pour l'ensemble des partenaires.

Promenade Samuel-De Champlain Réaménagement du littoral est et de ses abords

Pour ouvrir de nouvelles fenêtres sur le fleuve, la Commission poursuit la réalisation du plan directeur d'aménagement du littoral situé entre l'avenue d'Estimauville, à l'ouest, et l'embouchure de la rivière Montmorency, à l'est. La Commission travaille conjointement avec le ministère des Transports et la Ville de Québec afin de bonifier les paysages et d'améliorer l'accès aux rives, tout en maintenant les structures routières existantes et la fluidité du réseau routier.



PARCS

Parc du Bois-de-Coulonge

La Commission a entamé les travaux préparatoires au réaménagement du secteur des anciennes serres, annexées au bâtiment de l'ancienne chaufferie, qui accueille désormais le centre d'interprétation du parc, alors que la toiture du bâtiment des écuries a été entièrement restaurée à l'été 2014. Pour sa part, en plus de travaux de réfection des parements extérieurs, la maison du fermier du parc a également subi des travaux de mise à la norme électrique et d'installation de nouveaux équipements de cuisine, afin d'accueillir d'éventuelles activités gourmandes. Cette mise aux normes permettra d'augmenter l'utilisation événementielle du bâtiment, tout au long de l'année.

Soucieuse de protéger l'environnement, la Commission a effectué en 2014 un virage progressif vers la culture biologique du verger du parc et a annoncé l'implantation d'une forêt nourricière dans ce secteur, une première dans la région. Par ailleurs, la Commission poursuit une mise à jour du plan directeur d'aménagement du parc du Bois-de-Coulonge afin de mettre en valeur l'histoire du site. Elle poursuit également son travail sur le projet pilote visant la prise en compte des principes de développement durable dans l'ensemble des activités du parc, qui servira de modèle pour d'autres activités dont la Commission est responsable. Il permettra, à terme, de faire du parc du Bois-de-Coulonge une vitrine exemplaire en développement durable.

Maison du fermier au parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



Domaine Cataraqi | Révision du plan directeur d'aménagement et mise en valeur du domaine

Afin de répondre à la nouvelle vocation du domaine Cataraqi, la Commission poursuit la révision du plan directeur élaboré en 2004. Ce plan vise non seulement à offrir à la population un espace public de détente, mais aussi une expérience historique et gastronomique. La Commission, qui a déjà agrandi et aménagé le grand stationnement, a installé du nouveau mobilier urbain au plus grand plaisir des usagers de ce grand domaine anglais. L'ajout d'enseignes de signalisation et d'information sera effectué au cours des prochains mois.

La Commission entreprendra la seconde phase de réhabilitation du domaine Cataraqi en définissant une nouvelle vocation pour certains de ses bâtiments secondaires désaffectés. À cet égard, elle entend procéder à la mise aux normes de l'ancien poulailler afin d'accueillir un tout nouveau centre d'interprétation consacré à l'histoire des grands domaines de Sillery.

Parc des Moulins | Plan concept du secteur sud

À l'été 2014, en plus de la démolition de certaines infrastructures désuètes au parc des Moulins, les toitures des ruches ont été restaurées dans le projet global de réaménagement du secteur. En continuité avec les travaux de réfection et de démolition partielle du secteur de l'ancienne ferme, la Commission en élabore les plans de réaménagement paysager. Le concept vise à réduire les surfaces pavées par l'aménagement de lits de plantation, à conserver les arbres matures et à favoriser les activités récréatives pour la famille tout en maintenant les percées visuelles vers les vestiges du moulin Douville. Les plans et devis seront élaborés en 2015 pour que les travaux soient réalisés au printemps 2016.

« Cette mise aux normes permettra d'augmenter l'utilisation événementielle du bâtiment, tout au long de l'année. »



Monument Taras-Chevtchenko
©CCNQ, Gilles Émond

ŒUVRES D'ART ET MONUMENTS

Buste de Taras Chevtchenko Aménagement paysager

Le monument dédié à Taras Chevtchenko commémore le bicentenaire de la naissance de ce poète national de l'Ukraine. Également peintre et humaniste, il a affirmé, au prix de sa vie, l'identité nationale ukrainienne et favorisé la sauvegarde de la culture et de la langue ukrainiennes. Œuvre du sculpteur d'origine ukrainienne Oleh Lesiuk, le buste a été offert par la communauté ukrainienne du Québec. La Ville de Québec, en collaboration avec la Commission, a procédé à son installation et à son aménagement sur l'allée des Poètes, rue D'Auteuil, à Québec. Le monument Taras-Chevtchenko a été dévoilé le 31 mai 2014.

Buste de Camille Laurin Aménagement paysager

En novembre 2013, le Fonds commémoratif Camille-Laurin a offert en don le buste de Camille Laurin à la Commission. Œuvre du sculpteur Léonard Simard, le buste du « père de la loi 101 » rappelle la contribution du docteur Laurin au rayonnement de la langue française au Québec et dans le monde. Ce buste sera installé au printemps 2015 au parc de la Francophonie, près de l'entrée sud-est du parc donnant sur la Grande Allée.

Buste de Juan Pablo Duarte Aménagement paysager

Situé entre le Palais de justice de Québec et la rivière Saint-Charles, le parc de l'Amérique-Latine est consacré à la commémoration de nations d'Amérique latine par l'installation de monuments présentant leurs personnages historiques importants. Le parc commémoratif accueillera un nouveau buste à l'été 2015, celui de Juan Pablo Duarte, père de la patrie dominicaine. Conçu par le sculpteur Domingo Guaba, le monument a été offert par la République dominicaine et par la Fondation Dominicaine-Canadienne en 2013, à l'occasion du 200^e anniversaire de naissance de Juan Pablo Duarte.

PLAN LUMIÈRE

La Commission de la capitale nationale du Québec a entrepris en 1999 un important programme d'illumination des plus beaux sites de Québec dans le cadre de son Plan lumière de la capitale. Comme c'est le cas dans plusieurs villes du patrimoine mondial, le Plan lumière propose la mise en lumière de sites patrimoniaux à l'intérieur d'un plan d'ensemble exprimé dans le *Schéma directeur d'aménagement lumière* (SDAL), publié en mars 2004. L'idée générale n'est pas d'éclairer davantage, mais bien d'éclairer mieux : optimiser l'éclairage de la ville de manière à embellir les paysages nocturnes, diminuer la pollution lumineuse, augmenter l'efficacité énergétique et mieux apprécier la mise en valeur des sites emblématiques de la capitale.

En poursuivant la mise en œuvre de son schéma directeur, la Commission développe une expertise fine dans la mise en valeur par la lumière. Elle est de plus un membre actif de l'association LUCI (Lighting Urban Community International), qui regroupe les « villes lumière » à travers le monde. La participation de la Commission aux travaux de LUCI assure le développement cohérent du Plan lumière, qui répond à la mission d'embellissement de la capitale nationale et constitue également une plateforme pour promouvoir la capitale.



Mise en lumière du parc de la Chute-Montmorency
© Christian Chevalier

Charte lumière de la capitale

La réflexion sur une charte lumière pour la capitale s'inscrit dans le cadre de l'année 2015 qui a été déclarée Année internationale de la lumière par l'UNESCO. La Commission poursuit donc les travaux de préparation d'une charte lumière amorcée à la fin de l'année 2014 et visant à consigner les meilleures pratiques en matière d'éclairage et de mise en valeur de l'architecture par la lumière et à définir une approche identitaire propre au territoire de la capitale nationale. Une consultation sera lancée au cours des prochains mois auprès des différents acteurs régionaux afin de les sensibiliser et d'assurer leur adhésion à la démarche, qui est résolument novatrice.

Mise en lumière de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures

La Commission et la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, en collaboration avec le conseil de fabrique de la paroisse Saint-Augustin, se sont associées pour réaliser la mise en lumière de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures. Le projet permet la mise en valeur par la lumière des caractéristiques architecturales de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures et marque l'entrée à la capitale le long de l'historique chemin du Roy. La Commission a assuré la maîtrise d'œuvre du projet et l'inauguration s'est tenue le 7 mai 2014. La technologie d'éclairage aux diodes électroluminescentes permet différentes programmations d'animation lumière tout en combinant une faible consommation d'énergie et une durée de vie prolongée.

Rôle-conseil

La Commission poursuit son rôle-conseil auprès de partenaires, de ministères et d'organismes, de municipalités et de sociétés afin de s'assurer que leurs projets d'éclairage ou de mise en lumière s'intègrent dans la vision de son *Schéma directeur d'aménagement lumière*. En 2014-2015, la Commission a été présente et active dans deux comités : celui consacré à l'illumination festive de quatre artères commerciales et piloté par l'Office du tourisme dès 2013 ainsi que le « comité lumière » piloté par le Comité d'aménagement et de mise en œuvre (CAMEO) de l'Université Laval, qui a vu le jour en janvier 2014.

Lumière sur l'art
© MNBAQ, Idra Labrie





Entretien des mises en lumière

Depuis la création de la Commission, plusieurs projets du Plan lumière ont été réalisés. Afin d'assurer la pérennité de l'ensemble de l'œuvre du Plan lumière, la Commission a amorcé en 2013-2014 une démarche de réflexion concernant l'entretien des mises en lumière. Elle constate que l'entretien des mises en lumière du patrimoine religieux est complexe et soulève des problématiques particulières, notamment à cause du manque de ressources humaines ou financières des fabriques et de certaines spécificités de l'architecture – clochers, toits et frontons. Dans ce contexte, la Commission propose de mettre sur pied un fonds d'entretien pour les mises en lumière du patrimoine religieux afin de soutenir le financement à long terme des besoins qui y sont rattachés.

Dans le cadre de l'Année internationale de la lumière en 2015, la Commission a entrepris l'inspection des mises en lumière qu'elle a réalisées au fil des dernières années, notamment celles de nombreuses églises, afin d'en communiquer l'état à ses partenaires.

À la suite des recommandations de la Commission, le premier comité a permis l'élaboration de concepts de mises en lumière festives pour les quatre artères ciblées : la rue Saint-Jean, l'avenue Cartier, la rue Saint-Joseph et la Grande Allée. L'illumination de l'avenue Cartier s'est concrétisée en janvier 2015, avec l'inauguration de l'installation *Lumière sur l'art*. Pour sa première année de présentation, ce parcours lumière extérieur permet aux visiteurs d'observer 34 luminaires géants illustrant des œuvres d'Alfred Pellan et de Fernand Leduc appartenant à la collection du Musée national des beaux-arts du Québec. Le concept, qui permet un renouvellement des visuels appliqués sur les abat-jour, proposera de nouvelles œuvres annuellement, jusqu'en 2019. Les partenaires de ce projet d'éclairage festif se réjouissent de l'engouement et de la visibilité qu'a suscités ce projet unique, participant à l'attractivité de ce secteur commercial de la capitale.

Pour sa part, le comité lumière du CAMEO se penche sur la planification de l'éclairage du campus et plus particulièrement des projets associés au réaménagement du Grand Axe de l'Université Laval. Un projet est en préparation, et la collaboration de la Commission a permis d'en élaborer les besoins.

VOIES D'ACCÈS ET PORTES D'ENTRÉE

L'aménagement des voies d'accès et des portes d'entrée permet de projeter une image forte de la capitale en s'appuyant sur la mise en valeur du patrimoine naturel et sur la force des lieux.

Parcours d'accueil

Depuis le dépôt du plan directeur en 2010, la Commission et le ministère des Transports s'efforcent d'orienter le développement de tous les nouveaux travaux prévus le long du parcours d'accueil suivant la vision d'aménagement élaborée. La Commission planifie la réalisation des composantes stratégiques du projet de manière à illustrer dès le départ l'intention et la faisabilité du projet et à susciter l'adhésion du plus grand nombre d'acteurs et de citoyens au sein de la population concernée.

Planification à la tête des ponts

En collaboration avec le ministère des Transports et la Ville de Québec, la Commission a poursuivi sa réflexion afin d'élaborer un schéma directeur visant le réaménagement de l'entrée sud de la capitale et le secteur du boulevard Laurier. Il s'agit de l'une des principales entrées à la capitale, probablement la plus achalandée, mais aussi la plus prestigieuse. Ce territoire est également un des éléments marquants du parcours d'accueil. C'est donc avec intérêt que la Commission s'implique dans ce projet et qu'elle offre son expertise en matière d'aménagement urbain et d'embellissement des voies d'accès à la capitale.

Le concept proposé doit permettre de réduire au minimum les interventions sur le réseau autoroutier, d'élaborer une vision d'ensemble pour une réalisation à court terme et d'en arriver à un consensus entre les professionnels.

À l'été 2013, un exercice de design participatif a été planifié par la Ville de Québec et le ministère des Transports, auquel ont collaboré une vingtaine de professionnels du comité technique. La proposition a été présentée au comité décisionnel en janvier 2014. Des sous-comités ont été mis sur pied pour travailler sur des aspects prioritaires tels que le secteur de l'avenue des Hôtels, la structure liant l'autoroute Duplessis au boulevard Laurier et le viaduc Sainte-Foy. Il a également été convenu de poursuivre l'élaboration du schéma afin de pousser plus loin la réflexion, notamment en intégrant les conclusions de l'étude sur le tramway rendues publiques en mars 2015. Le plan directeur sera dévoilé au cours des prochains mois.

Nouvelle place publique de la rue Dalhousie

Une nouvelle place publique et un stationnement étagé seront aménagés pour 2017 à l'une des principales portes d'entrée maritimes de la capitale, soit en lieu et place de l'actuel stationnement Dalhousie situé aux abords du fleuve Saint-Laurent.

Le terrain en question constitue une véritable fenêtre sur le fleuve Saint-Laurent et une porte d'entrée significative, notamment pour les croisiéristes. En lien avec le Vieux-Québec, la future place publique offre un potentiel inestimable dans la poursuite des efforts consentis sur la promenade Samuel-De Champlain afin de redonner le fleuve aux Québécois et de faire de ce lieu un espace identitaire de la capitale nationale.

Propriétaire actuelle du terrain visé par ce projet d'aménagement, la Société québécoise des infrastructures sera le maître d'œuvre des travaux de la place publique et du stationnement étagé. La Commission, qui deviendrait propriétaire du lieu à la livraison du projet, participe activement aux rencontres du comité directeur de projet et, plus spécifiquement, contribue à la programmation de l'aménagement de la place publique.



GÉRER ET EXPLOITER LES PROPRIÉTÉS

La Commission gère dix-huit parcs et espaces verts, dont la superficie totale couvre 181,51 hectares.

Caractérisés par la qualité de leur environnement, ces espaces proposent des aménagements paysagers entretenus de façon exemplaire, des boisés accessibles de même que de grandes surfaces engazonnées qui accueillent de nombreuses activités populaires et protocolaires.

La Commission est également soucieuse de la qualité de l'entretien et de l'amélioration des dix-sept bâtiments sous sa responsabilité. Un programme d'entretien planifié et des travaux majeurs de mise aux normes des infrastructures sont réalisés grâce à une enveloppe budgétaire de maintien de l'actif. La planification quinquennale de ces travaux d'envergure permet de maintenir les bâtiments en bon état.

Au cours de la dernière année financière, les interventions issues du programme de maintien de l'actif ont totalisé une somme de 969 500 \$.



Parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier

TABLEAU 1A

INTERVENTIONS DE LA COMMISSION EN 2014-2015 (MAINTIEN DE L'ACTIF)

PARC DU BOIS-DE-COULONGE

Ancienne chaufferie et serres attenantes

| | |
|--------------------------------|----------|
| Consolidation de la maçonnerie | 8 730 \$ |
|--------------------------------|----------|

Écuries

| | |
|--|------------|
| Réfection de la toiture et isolation dans le secteur des bureaux | 375 700 \$ |
| Réfection de la maçonnerie extérieure | 8 930 \$ |
| Mise à la norme (usage des bureaux) | 20 980 \$ |
| Réfection du réseau électrique | 880 \$ |

Caveau à légumes

| | |
|---|----------|
| Poursuite des plans et devis pour la réfection de la toiture en bardeaux de cèdre | 3 580 \$ |
|---|----------|

Maison du fermier et grange attenante

| | |
|--|-----------|
| Réfection des dalles (et drainage) du sous-sol | 4 390 \$ |
| Réparation du parement de bois extérieur | 21 770 \$ |
| Réaménagement intérieur du bâtiment | 41 030 \$ |

Poulailler

| | |
|--|----------|
| Réalisation des plans et devis pour la réparation de la toiture en bardeaux de cèdre et des murs | 4 270 \$ |
|--|----------|

Centrale électrique

| | |
|---|-----------|
| Poursuite des plans et devis pour la relocalisation de l'entrée électrique dans les écuries et mise aux normes du réseau principal et éclairage | 14 420 \$ |
|---|-----------|

Loge du gardien

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| Ajout d'une rampe d'accès | 44 850 \$ |
| Aménagement du bâtiment intérieur | 52 370 \$ |

Infrastructures

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Mur de l'ancien potager (maçonnerie) | 2 720 \$ |
| Dalle de béton pour le vrac au verger | 16 130 \$ |
| Réseau sanitaire | 7 130 \$ |
| Réfection des chemins de gravier | 9 750 \$ |
| Forêt nourricière | 1 760 \$ |

PARC DES MOULINS

Ruches

| | |
|---|------------|
| Réfection des toitures en bardeaux de cèdre | 315 220 \$ |
|---|------------|

Toilettes publiques

| | |
|--|----------|
| Réfection des toitures et installation de gouttières | 9 870 \$ |
|--|----------|

Moulin à vent

| | |
|--------------------------------|----------|
| Ragréage du parement extérieur | 5 020 \$ |
|--------------------------------|----------|

| | |
|--------------|-------------------|
| Total | 969 500 \$ |
|--------------|-------------------|

Les coûts d'exploitation pour l'entretien et l'amélioration des propriétés de la Commission se sont élevés à 3 871 200 \$, soit 1 874 800 \$ pour l'entretien des aménagements extérieurs, 401 100 \$ pour l'entretien des bâtiments et des infrastructures et 1 595 300 \$ pour les taxes foncières et scolaires.

TABLEAU 1B

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION EN 2014-2015 (BUDGET D'EXPLOITATION)

| | AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS | BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES | TAXES FONCIÈRES ET SCOLAIRES | TOTAL |
|----------------------------------|----------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------|
| Parc du Bois-de-Coulonge | 749 600 \$ | 80 600 \$ | 334 500 \$ | 1 164 700 \$ |
| Domaine Cataraqi | 183 800 \$ | 144 800 \$ | 406 000 \$ | 734 600 \$ |
| Promenade Samuel-De Champlain | 517 200 \$ | 73 300 \$ | 227 300 \$ | 817 800 \$ |
| Parc des Moulins | 184 100 \$ | 81 900 \$ | 164 900 \$ | 430 900 \$ |
| Autres parcs et espaces verts | 240 100 \$ | 20 500 \$ | 462 600 \$ | 723 200 \$ |
| TOTAL | 1 874 800 \$ | 401 100 \$ | 1 595 300 \$ | 3 871 200 \$ |

RENDRE ACCESSIBLES LES PROPRIÉTÉS À LA POPULATION

L'un des souhaits les plus chers de la Commission est d'accueillir un nombre grandissant de personnes dans ses parcs et espaces verts afin de leur faire découvrir toute la richesse d'un patrimoine parfois méconnu. Ainsi, en développant des partenariats, elle encourage la tenue d'activités de toute nature, dont notamment des manifestations culturelles, sportives, citoyennes et caritatives. Pour l'année 2014-2015, 213 occupations ont eu lieu principalement au parc du Bois-de-Coulonge, à la promenade Samuel-De Champlain, au parc des Moulins et à la place de l'Assemblée-Nationale, dont le Festival d'été de Québec, la Fête nationale du Québec, le Dîner en blanc de Québec, le Marathon SSQ Lévis-Québec, le Grand défi Pierre Lavoie, le Défi des escaliers de Québec, le symposium Visit'art et le Carnaval de Québec, pour ne nommer que ceux-là.

Ces occupations permettent à la population de s'approprier les parcs et les espaces publics de prestance capitale, en plus d'assurer une excellente visibilité à la Commission.

EXPLOITER LE DOMAINE CATARAQUI

À la suite de travaux de revitalisation importants, le domaine Cataraqi a ouvert ses portes en novembre 2010. En plus d'accueillir une antenne de l'École hôtelière de la Capitale, ce domaine anglais reconnu monument historique depuis 1975 accueille de nombreux événements et activités.

Activités gérées par l'École hôtelière de la Capitale

D'octobre à juin, les étudiants de l'École hôtelière inscrits aux programmes de cuisine et de service de la restauration occupent les salles de cours et la cuisine moderne du domaine, afin d'y compléter leur formation. Annuellement, c'est environ 700 heures de formation qui sont offertes à plus de 150 élèves.

L'École hôtelière tient une quarantaine d'activités pédagogiques par année, auxquelles participent environ 1 600 personnes. Ces activités gourmandes offertes au public permettent à la relève culinaire de parachever sa formation dans un environnement et un contexte se rapprochant du monde réel du travail.

Dîner en Blanc de Québec au domaine Cataraqi
© Normand Huberdeau, NH Photographe

Cinq ans après l'inauguration du domaine Cataraqi, la Commission a atteint une certaine maturité dans la gestion de ses activités.



Activités gérées par la Commission de la capitale nationale du Québec

En plus des activités reliées à l'École hôtelière de la Capitale, une multitude d'événements se déroulent au domaine Catarauqui, tout au long de l'année. En 2014-2015, 405 événements y ont été tenus, sous l'égide de l'équipe de la Commission. Il s'agit d'une hausse de près de 48 % par rapport à l'année précédente, qui s'explique en partie par la forte hausse des réservations pour des réunions de toutes sortes.

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS PAR CATÉGORIE

| CATÉGORIE | 2013-2014 | 2014-2015 |
|---------------------------|------------|------------|
| Anniversaire/Mariage | 40 | 40 |
| Coquetel/Repas | 42 | 42 |
| Événements gastronomiques | - | 7 |
| Hommage | 8 | 12 |
| Réunion | 181 | 294 |
| Soirée de Noël | 2 | 8 |
| Tournage | - | 2 |
| TOTAL | 273 | 405 |

Cinq ans après l'inauguration du domaine Catarauqui, la Commission a atteint une certaine maturité dans la gestion de ses activités. Elle entre donc dans la seconde phase de développement du domaine, ayant comme objectif principal la réappropriation de ce lieu par la population. En 2014-2015, la Commission a présenté dans la villa sept repas gastronomiques accompagnés de musiciens, d'une activité spéciale pour les enfants et de visites guidées, lors des grandes fêtes, dont Pâques, la fête des Mères, le Jour de l'An et la Saint-Valentin. Le succès de ces événements spéciaux a été tel que la Commission présentera à nouveau ces expériences gastronomiques en 2015-2016. De nouveaux événements seront également annoncés au printemps 2015, dont des concerts musicaux et la tenue de portes ouvertes thématiques.

Consolider la vocation éducative

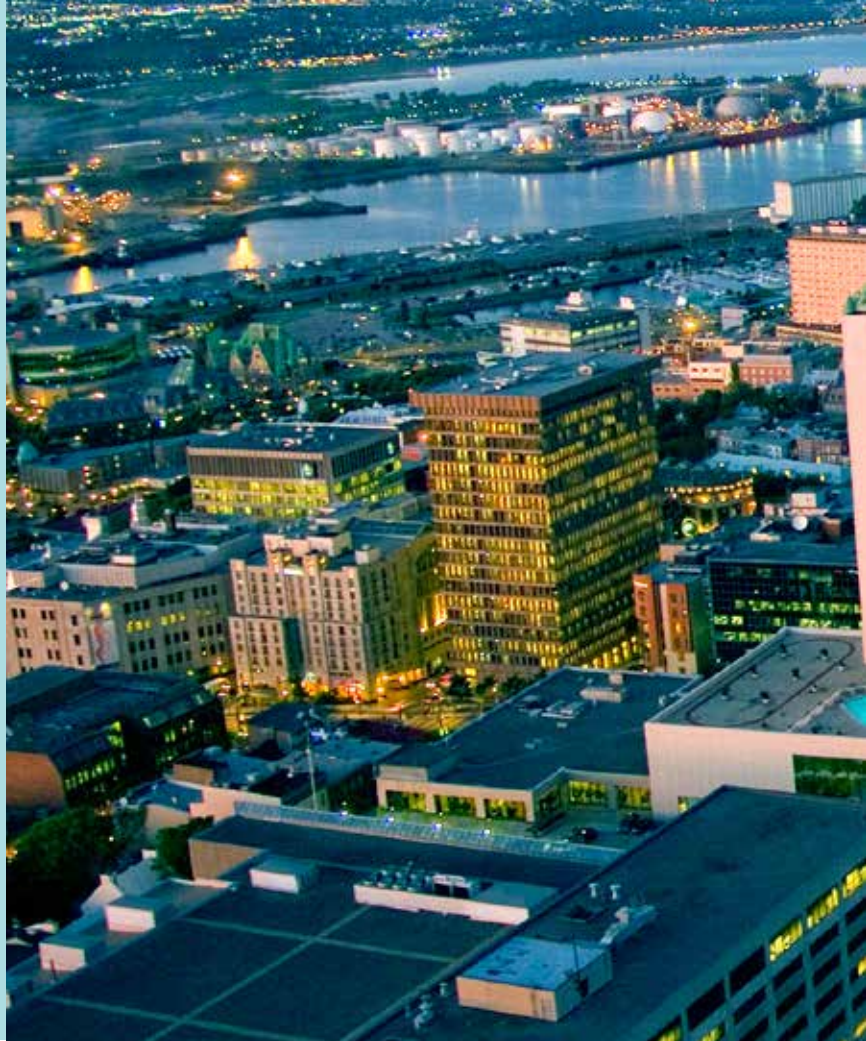
Par ailleurs, dans le but de consolider la vocation éducative du domaine, une entente a été conclue à l'automne 2014 avec le Collège Mérici, afin de permettre aux élèves en gestion hôtelière, en tourisme ou en gestion d'événements de compléter leur formation dans un environnement stimulant et à l'image du marché du travail. La Commission a également renouvelé son partenariat avec le Centre de formation professionnelle Fierbourg en 2014. Les horticulteurs de demain ont pu mettre la main à la terre en effectuant notamment la production, la plantation et l'entretien du grand potager du domaine.



Brunch gastronomique de Pâques au domaine Catarauqui
© CCNQ, Pierre Joosten



Signature de l'entente entre la Commission et le collège Mérici
© CCNQ, Clément Allard



PROMOUVOIR LA CAPITALE NATIONALE

Pour promouvoir la capitale auprès des Québécois, la Commission réalise des activités et établit de nombreux partenariats selon trois grands axes d'intervention : la découverte, la connaissance et le rayonnement de Québec.



Vue de l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Pierre Joosten

GRAPHIQUE 4

Activités de découverte – Dépenses d'exploitation

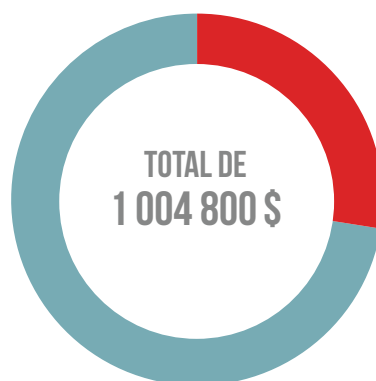
1997-1998 À 2014-2015



34,89 % (5 993 700 \$)
Découvrir la capitale nationale

65,11 % (11 185 200 \$)
Observatoire de la Capitale

2014-2015



27,65 % (277 800 \$)
Découvrir la capitale nationale

72,35 % (727 000 \$)
Observatoire de la Capitale



Vernissage de l'exposition *Québec, #macapitale* à l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Geneviève Clavet



Visite guidée du site archéologique Cartier-Roberval
© CCNQ, Nicolas Giroux

DÉCOUVRIR

Développer le programme *Découvrir la capitale nationale*

Sillonner la ville à pied, en groupe, en compagnie d'un guide-animateur passionné afin de découvrir la capitale, de la comprendre et d'en prendre le pouls historique, voilà ce que propose le programme *Découvrir la capitale nationale*. Cette année, 9 806 enfants, adolescents, adultes et immigrants venus de partout au Québec ont parcouru la capitale grâce à ce programme. Depuis sa création en 1997, 236 149 personnes, au total, ont participé à ces circuits éducatifs.

Promouvoir un attrait de haute voltige, l'Observatoire de la Capitale

Offrant une vue panoramique à couper le souffle, à 221 mètres d'altitude et sur 360 degrés, l'Observatoire de la Capitale est devenu l'une des attractions les plus fréquentées de Québec. Situé au 31^e et dernier étage de l'édifice Marie-Guyart, au cœur de la colline Parlementaire, l'Observatoire est un incontournable à découvrir et à faire découvrir. Cette année, 64 351 visiteurs ont franchi le seuil du sommet de Québec. Ainsi, depuis son inauguration en 1998, 1 156 931 personnes ont pu apprécier la plus belle vue sur Québec du haut de l'Observatoire. Grâce à un service à la clientèle hors pair et à sa vue unique, l'Observatoire s'est vu décerner deux prix au cours des derniers mois, soit les prix d'excellence 2014 de TripAdvisor et d'Education First.

L'Observatoire de la Capitale ouvre ses perspectives aux visiteurs individuels et aux groupes, en visite libre ou guidée; il est également l'hôte d'événements d'entreprises et de fêtes d'enfants. De plus, à la suite de fructueuses démarches, l'Observatoire est devenu l'un des points d'intérêt des tours de ville offerts aux croisiéristes en escale à Québec, ce qui a entraîné plus de 3 500 visites additionnelles en 2014. En ses murs, en plus d'offrir un parcours d'interprétation interactif et original, l'Observatoire a accueilli en 2014 l'exposition *Québec, #macapitale*, mettant en valeur les œuvres des photographes de la plateforme numérique Instagram. Une façon de faire découvrir la capitale aux visiteurs, par la lorgnette de ses talentueux photographes locaux.

FAIRE CONNAÎTRE LA CAPITALE NATIONALE

Parachever le chantier archéologique Cartier-Roberval

Déoulant du plan d'action élaboré à la suite du dépôt du rapport archéologique en 2013, des actions concrètes ont été effectuées afin de poursuivre les activités de recherche et de conservation sur le site, de le protéger et de mettre en valeur toute sa richesse.

En ce sens, dans le cadre préparatoire du 475^e anniversaire de la colonie en 2016, un programme de recherches en vue d'une éventuelle seconde phase de fouilles a été transmis à la Commission en janvier 2015. La Commission examine présentement les suites qu'elle peut donner au projet.

De plus, la réflexion conjointe menée par la Commission et le ministère de la Culture et des Communications a notamment conduit, en matière de commémoration et de protection, à proposer en novembre 2014 le classement du site et de sa collection archéologique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Afin de lever le voile sur certains des vestiges archéologiques découverts lors des fouilles de 2007 à 2010, des visites guidées ont été offertes gratuitement à la population durant le Mois de l'archéologie en août. Inaugurée en avril 2013, l'exposition *La colonie retrouvée* présentée au Musée de l'Amérique francophone a pour sa part accueilli près de 95 000 visiteurs en 2014-2015.

Par ailleurs, dans le cadre de la consultation sur la révision du programme d'enseignement de l'histoire, la Commission a fait des représentations afin de redonner une place à cet épisode historique fondateur mené par Cartier et Roberval. La fondation de la première colonie française d'Amérique en 1541, absente des programmes d'histoire depuis plusieurs années, sera désormais réintégrée à la nouvelle mouture du programme d'histoire, qui fera l'objet d'un projet pilote à l'automne 2015. Dans ce contexte, la Commission prépare l'élaboration d'un nouveau circuit de son programme *Découvrir la capitale nationale* consacré aux premiers pas de la France en Amérique.

Étendre le programme de publication

La connaissance de la capitale passe entre autres par un programme de publications aujourd'hui riche de plus d'une cinquantaine d'ouvrages de grande qualité, produits pour la plupart en partenariat. Cette année, une série de cinq volumes consacrée à Notre-Dame de Québec a été publiée dans le cadre du 350^e anniversaire de la paroisse.

En partenariat avec l'École hôtelière de la Capitale, la Commission a entrepris la production d'un livre de recettes original inspiré de l'histoire du domaine Catarauqui, dont le lancement est prévu à l'automne 2015.



Série de cinq livres sur Notre-Dame-de-Québec
© CCNQ

Mettre en valeur le passé des grands parcs historiques

Les guides-animateurs professionnels de la Commission ont offert à la population la redécouverte de deux magnifiques sites historiques de la capitale. Pendant toute la saison estivale, le parc du Bois-de-Coulonge a accueilli plus de 6 300 curieux dans son centre d'interprétation, point de départ des visites guidées gratuites, toujours appréciées année après année. Au domaine Catarauqui, des journées portes ouvertes ont permis à quelque 500 visiteurs de fouler l'entièreté du lieu et d'en apprendre davantage sur la riche histoire de ce grand domaine anglais, ses propriétaires et ses secrets.

COMMÉMORER

Monuments, plaques et œuvres d'art

La Commission a poursuivi la mise en œuvre de son programme de commémoration. Elle a notamment collaboré avec la Ville de Québec pour l'installation du monument Taras-Chevtchenko sur l'allée des Poètes de la rue D'Auteuil.

La Commission s'est également associée à la Ville de Québec puis au ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) pour la réalisation de deux plaques commémoratives en 2014. Dévoilée le 16 juin, la plaque au palais de la presse à Québec est apposée au mur extérieur de l'édifice situé au 1, rue du Trésor. Elle rend hommage à la presse anglophone de Québec et rappelle la conception de l'édifice en 1907 par l'architecte Georges-Émile Tanguay. Construit pour loger le *Daily Telegraph*, ce véritable palais de la presse a abrité le *Quebec Chronicle-Telegraph* de 1925 à 1949.

Pour sa part, la plaque commémorative du 25^e anniversaire de la coopération Québec-Bavière est située dans le Vieux-Québec au 20, côte de la Fabrique. Dévoilée le 1^{er} octobre, elle souligne la relation fructueuse entre le Québec et l'État de Bavière, en Allemagne, où la culture, l'économie, la politique et la recherche prospèrent depuis 1989 grâce à cet important partenariat. La plaque est apposée sur la façade de la Maison Simons, un lieu symbolique, puisqu'un Québécois d'origine allemande, le bijoutier William Gustavus Edward Seifert, y a habité et tenu boutique dès 1899.



Épigraphie de Charles Baillaigé
© CCNQ, Geneviève Clavet

Enfin, dans le cadre du programme de commémoration des grands architectes de la capitale mis sur pied par la Commission, deux épigraphes de Charles Baillaigé ont été gravées dans la pierre. Situées sur les façades du pavillon Camille-Roy de l'Université Laval et de la chapelle de la Maison Mère-Mallet, elles commémorent le travail de l'architecte Baillaigé dans l'érection de deux édifices emblématiques de la capitale nationale.

Au cours des prochains mois, la Commission poursuivra l'aménagement de monuments, dont le buste de Camille Laurin au parc de la Francophonie et celui de Juan Pablo Duarte au parc de l'Amérique-Latine.

Sépultures des premiers ministres du Québec

La Loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur le 19 octobre 2012, attribue à la Commission la responsabilité d'entretenir et de mettre en valeur les lieux de sépulture des premiers ministres du Québec, à la grandeur de la province. Des expertises ont été effectuées à travers le Québec par le Centre de conservation du Québec (CCQ). Elles concernent vingt-trois lieux de sépulture des premiers ministres, soit huit à Québec, sept à Montréal et huit en région.

En 2014-2015, la Commission a poursuivi ses travaux de restauration, notamment au cimetière Belmont à Québec (sépultures de Félix-Gabriel Marchand, d'Edmund James Flynn, de Louis-Alexandre Taschereau et de Jean Lesage), à la chapelle des Ursulines (Pierre-Olivier Chauveau) et au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges à Montréal (Joseph-Adolphe Chapleau, Louis-Olivier Taillon, Lomer Gouin). Un chantier important se mettra en branle au printemps 2015 pour la restauration du mausolée de la famille Mercier au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, où est inhumée la dépouille de l'ancien premier ministre Honoré Mercier. D'autres interventions sont également prévues, en 2015-2016, pour les sépultures de Maurice Duplessis à Trois-Rivières et d'Adélar Godbout à Frelighsburg.

En outre, la Commission abordera le volet de mise en valeur des lieux de sépulture, alors qu'un programme de signalisation et d'interprétation sera conçu afin de marquer chacun de ceux-ci. Il est à noter que plusieurs de ces lieux ne comportent aucune indication signalant que le défunt a été un premier ministre du Québec.

Pavoisement

Cette année encore, des bannières et des oriflammes colorées ont égayé les parcs de la Commission et la promenade Samuel-De Champlain. Ce joli pavoisement permet également d'identifier la Commission de la capitale nationale du Québec comme propriétaire de ces lieux publics très fréquentés.

Les Trésors de la capitale

Après onze années de succès du *Tribunal de l'Histoire*, la Commission de la capitale nationale du Québec s'est alliée aux Musées de la civilisation de Québec pour présenter une toute nouvelle série d'animation historique. Chaque soir, un objet puisé dans la collection nationale sert de tremplin vers l'histoire, le théâtre et la musique. Sur la scène de la salle Raoul-Jobin du Palais Montcalm, l'objet révèle ses mystères. La Commission a lancé sa nouvelle série le 21 avril 2014, lors de la dernière du *Tribunal de l'Histoire*. Cette première saison, qui a présenté le frac d'Honoré Mercier, le wampum huron-wendat, la maquette de l'église St. Andrew, le moulin à cuir American St. Louis, le premier fleurdelisé du Québec et le sarcophage de Nen-Oun-Ef, a attiré, en moyenne, 400 spectateurs par présentation. Une seconde saison est actuellement en préparation pour octobre 2015.



Spectacle de la série *Les Trésors de la capitale* consacré au premier fleurdelisé du Québec
© CCNQ, Alexandre Zacharie



Parcours de la Nocturne du solstice
© Fête nationale des Québécois

FAIRE RAYONNER LA CAPITALE NATIONALE

La Commission maintient une présence dans le paysage médiatique, notamment par des entrevues radiophoniques ou télévisuelles et des articles dans les quotidiens et les magazines spécialisés. De surcroît, la Commission a diffusé des annonces publicitaires dans les médias afin de promouvoir ses activités et elle a produit certains outils de communication afin de faire rayonner l'ensemble de ses propriétés.

Poursuivre et développer des partenariats

La Commission poursuit sa collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et l'Assemblée nationale afin de participer à la présentation des simulations parlementaires et des activités éducatives que sont le Tournoi jeunes démocrates, le Forum étudiant et le Parlement jeunesse.

Par ailleurs, afin d'offrir des expériences nouvelles aux visiteurs et d'accroître la fréquentation de ses espaces publics, la Commission accueille depuis le mois d'août 2014 le salon de thé Le Panache du Parc dans la magnifique loge du gardien, située à l'entrée du parc du Bois-de-Coulonge. Aussi, au parc de l'Amérique-Française, la Commission s'est associée à SAGA et à l'Orchestre symphonique de Québec pour offrir une expérience sensorielle et musicale grâce à la nouvelle application mobile gratuite Les jardins symphoniques.

Dans le cadre des festivités de la fête nationale des Québécois, la Commission, le Musée de l'Amérique francophone et le Musée national des beaux-arts du Québec se sont associés lors de la Nocturne du solstice pour faire vivre une expérience de fête à la population de Québec et aux visiteurs. D'un musée à l'autre, la Commission a animé un parcours historique de sept stations qui permettait de plonger dans le patrimoine culturel, historique et politique de la ville de Québec.



La cabane de L'Affaire au parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier

Le partenariat avec la Fondation de l'école Saint-Michel de Sillery a été également reconduit pour ainsi offrir de nouveau la populaire Cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge en mars 2015. En plus de faire revivre une tradition annuelle d'ici au cœur d'un site patrimonial unique, cette activité a permis d'amasser 250 000 \$ et d'accueillir plus de 70 000 visiteurs, depuis sa première présentation en 2004. L'argent amassé chaque année est remis à la Fondation, qui soutient les enfants autistes depuis plus de 25 ans. De plus, s'ajoute désormais à la traditionnelle cabane à sucre le nouveau concept de cabane à sucre des jeunes restaurateurs de L'Affaire est Ketchup, qui sera en fonction dans la maison du fermier en avril 2015. La cabane de L'Affaire sera sans aucun doute un succès, alors que les quelque 480 places disponibles se sont envolées dans les heures suivant son annonce.

La Commission s'est associée une nouvelle fois au quotidien *Le Soleil* pour la tenue de son concours d'écriture et de dessin destiné aux élèves des écoles secondaires de l'est du Québec. Pour la prochaine présentation du concours, en 2015, un volet spécial sera développé dans le cadre de l'année soulignant le 20^e anniversaire de la Commission, invitant les jeunes créateurs à dessiner, sur carte postale, la capitale dans 20 ans.

Être actif en ligne et dans les médias sociaux

La Commission a été l'un des premiers organismes gouvernementaux à avoir investi les médias sociaux dès 2008. Elle interagit aujourd'hui avec diverses clientèles sur plusieurs plateformes, dont Facebook, Twitter, TripAdvisor et Instagram. Ces actions permettent de répondre rapidement aux questions et aux commentaires des internautes tout en contribuant à la découverte des projets de la Commission et au rayonnement de la capitale nationale. En 2014-2015, la réflexion pour la refonte du site Internet a été entamée et les contrats ont été attribués. Le nouveau site Web de la Commission présentant ses réalisations, ses programmes, ses projets et ses chantiers sera en ligne à l'automne 2015.

Informers les clientèles

L'infolettre *L'Info Capitale*, acheminée mensuellement par courriel, renseigne les 1 200 abonnés sur les activités et les nouvelles de la Commission. Toujours très appréciée, l'infolettre a été adaptée pour les clientèles du domaine Cataraqui et du programme *Découvrir la capitale nationale*.



Paysage hivernal
© Christian Chevalier

ADMINISTRER LA COMMISSION

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 mars 2015, la Commission comptait 43 employés permanents et 38 employés occasionnels, pour un total de 81 personnes. Parmi celles-ci, 12 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission et 20 travaillaient à temps partiel ou sur appel.

Les ressources humaines se répartissent ainsi : 4 cadres, 20 professionnels, 45 techniciens, employés de bureau et employés à l'animation, 12 ouvriers horticoles.

Au 31 mars 2015, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant :

TABLEAU 2

TRAITEMENT APPLICABLE AUX CADRES DE LA COMMISSION

| CLASSE | MINIMUM DE LA CLASSE | MAXIMUM DE LA CLASSE |
|--------|-------------------------|-------------------------|
| I | 106 071 \$ | 129 136 \$ |
| II | 94 664 \$ | 115 244 \$ |
| III | 84 476 \$ | 102 845 \$ |

RESSOURCES FINANCIÈRES

Tout au long de l'exercice, la Commission a continué d'effectuer le suivi de ses budgets avec rigueur en ayant à l'esprit les paramètres de la Politique sur la réduction et le contrôle des dépenses.

Frais applicables sur les activités et services offerts par la Commission

Outre le fait que la Commission réalise plusieurs de ses projets de promotion et d'aménagement avec le soutien de partenaires financiers, bon nombre de ses activités sont tarifées.

Ainsi, pour l'exercice 2014-2015, les frais appliqués à ses différents programmes et activités ont permis d'amasser les sommes suivantes :

Revenus de programmes

414 010 \$

- ▶ *Découvrir la capitale nationale*
- ▶ *Le Tribunal de l'Histoire et Les Trésors de la capitale*
- ▶ Observatoire de la Capitale

Revenus de location et redevances

683 200 \$

- ▶ Quai des Cageux
- ▶ Parc du Bois-de-Coulonge
- ▶ Domaine Cataract
- ▶ Édition
- ▶ Stationnement

Reddition de comptes

Une ventilation des frais applicables aux activités et services offerts par la Commission se trouve en annexe de ce rapport annuel.

Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni à cinq reprises. Il a particulièrement examiné les états financiers annuels, les prévisions budgétaires et les budgets d'exploitation ainsi que le suivi trimestriel des budgets. Il a également vu à ce que le processus d'octroi de contrats respecte la réglementation gouvernementale et les directives en vigueur à la Commission.

RESSOURCES CONTRACTUELLES

En 2014-2015, la Commission a revu ses documents d'appel d'offres à la lumière des nouvelles dispositions de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.

La gestion centralisée des appels d'offres et des contrats à la Direction des affaires administratives permet d'avoir un meilleur contrôle sur le processus et d'assurer une conformité de la pratique.

Durant l'exercice, la Commission a octroyé 243 contrats de plus de 1 000 \$.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le plan de classification ainsi que le calendrier de conservation ont été revus et approuvés par Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

DIFFUSION DE L'INFORMATION

En matière d'accès à l'information, la Commission a reçu et traité huit demandes, dont une a été refusée. Afin de se conformer aux exigences légales, elle a mis en place les mécanismes de suivi nécessaires. Les contrats supérieurs à 25 000 \$ sont diffusés, comme prévu, dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec; la révision des documents disponibles sur le site Internet s'est également poursuivie.



Parc de l'Amérique-Latine
© CCNQ, Maryse Pineau

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission a poursuivi ses efforts de sensibilisation auprès de ses employés, notamment au moyen d'articles publiés dans son journal interne, *Le Commissionnaire*. Plusieurs activités ont été organisées afin de contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé physique et psychologique du personnel, dont l'évaluation de l'ergonomie de postes de travail. La Commission a également poursuivi cette année l'entretien du potager du domaine Cataract, un projet amorcé en 2012-2013 qui respecte les principes du développement durable à maints égards. Enfin, la Commission poursuit son travail sur le projet visant la prise en compte des principes de développement durable dans l'ensemble des activités du parc du Bois-de-Coulonge. Ce projet pilote, visant à faire du parc du Bois-de-Coulonge une vitrine exemplaire en développement durable, servira de modèle pour d'autres activités dont la Commission est responsable.

Reddition de comptes

Une section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable se trouve en annexe de ce rapport annuel.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Au cours des derniers mois, la Commission a amorcé une réflexion quant à l'élaboration de sa prochaine planification stratégique 2016-2021. Ce processus impliquant la totalité du personnel ainsi que les comités consultatifs et le conseil d'administration sera dirigé à l'interne afin, notamment, de doter l'organisation d'une vision claire et d'objectifs mobilisateurs. La planification stratégique 2016-2021 sera adoptée en novembre 2015.

CONSEILLER LE GOUVERNEMENT

La Commission agit également à titre de conseillère du gouvernement sur :

- ▶ la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- ▶ la construction, la conservation, l'aménagement et le développement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec (CMQ), des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- ▶ l'aménagement, sur le territoire de la CMQ, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales ainsi que les conditions d'une présence internationale.

Enfin, la Commission conseille l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

Fidèle à son rôle-conseil auprès du gouvernement conformément à sa loi constitutive, la Commission a poursuivi cette année l'émission d'avis concernant l'aménagement du territoire de la CMQ et de ses constituantes de même que des municipalités régionales de comté de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier.

AVIS DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2014-2015

Au cours de l'année 2014-2015, la Commission a émis deux avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ce mandat de la Commission découle des articles 15 et 15.1 de sa loi constitutive qui l'habilite à conseiller le gouvernement sur différents sujets, dont l'aménagement du territoire de la CMQ. De manière générale, ces avis portent sur différents aspects de l'aménagement du territoire des villes et

des municipalités régionales de comté qui composent la CMQ. Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire doit demander l'avis de la Commission avant de donner un avis relatif au schéma d'aménagement et de développement de la CMQ ou de l'une de ses constituantes. Voici, entre autres, les sujets abordés au cours de la dernière année :

Avis 01 – 2014-2015

Les projets de règlement RAVQ 861 et 862 de la Ville de Québec ayant pour objets la modification du schéma d'aménagement pour permettre l'aménagement de la phase 2 de la promenade Samuel-De Champlain et les travaux d'aménagement du sentier des Grèves.

Avis 02 – 2014-2015

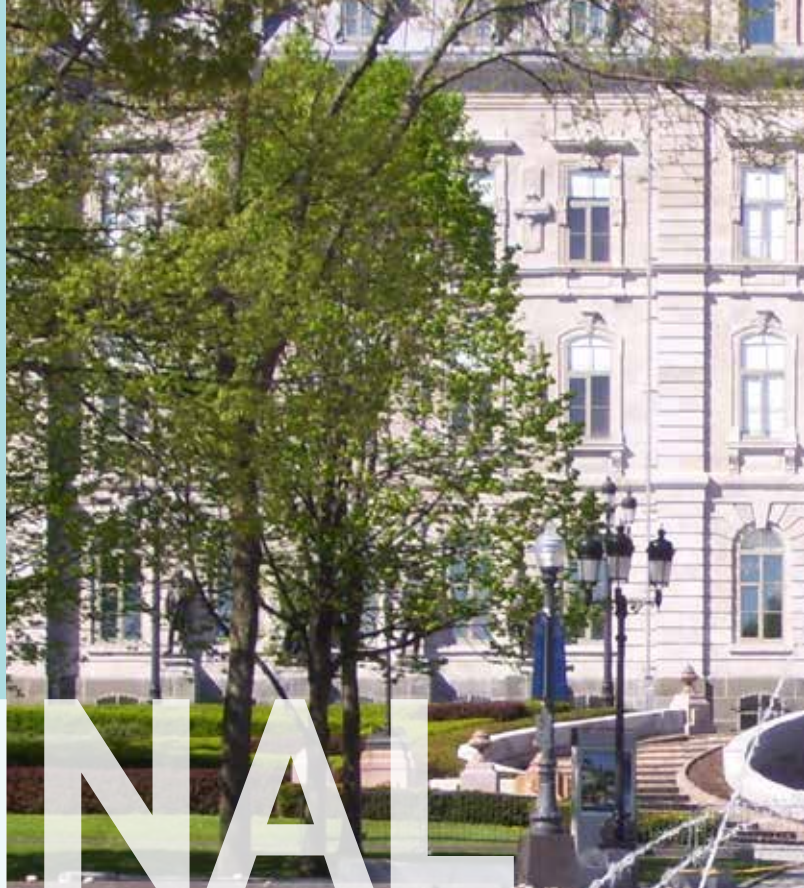
Le projet de règlement RAVQ 829 de la Ville de Québec ayant pour objet la modification du schéma d'aménagement afin de permettre l'agrandissement d'aires d'affectation et du périmètre d'urbanisation

Il est à noter que la Commission a reçu seize (16) autres demandes d'avis du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. L'objet des règlements visés par ces demandes concernait peu ou ne concernait pas les mandats et les orientations de la Commission :

- ▶ règlement RV-2014-13-12 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RAVQ 865 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RAVQ 866 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RV-2014-13-35 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RAVQ 904 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RV-2014-13-46 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RAVQ 905 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement 2014-69 de la Communauté métropolitaine de Québec;
- ▶ règlement RV-2014-13-70 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RAVQ 927 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RAVQ 936 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RAVQ 919 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RAVQ 934 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement 2014-70 de la Communauté métropolitaine de Québec;
- ▶ règlement RAVQ 926 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RAVQ 935 de la Ville de Québec.

PLAN TRIENNAL

DE LA COMMISSION
DE LA CAPITALE
NATIONALE DU QUÉBEC





Fontaine de Tourny © CCNQ, Maryse Pineau

AMÉNAGER ET METTRE EN VALEUR LA CAPITALE NATIONALE

Conformément à son plan triennal et sous réserve des disponibilités budgétaires, la Commission poursuivra la réalisation d'actions qui correspondent aux grandes orientations d'aménagement qu'elle s'est données. Elle appliquera pour ce faire des paramètres qui répondent aux principes du développement durable, aux normes d'intervention mettant à l'honneur l'innovation et l'art appliqué dans la conception des projets et la recherche d'une gestion intégrée du territoire qui rallie le développement, la fonctionnalité du réseau routier, la mise en valeur des paysages ainsi que l'appropriation de ces espaces naturels ayant une valeur exceptionnelle.

Pour atteindre ces objectifs, la Commission entend poursuivre, en partenariat, des études qui permettent de circonscrire les faits, d'évaluer les secteurs d'intervention, de développer des approches d'aménagement et de réaliser des projets porteurs pour la capitale nationale. D'autres projets font déjà l'objet de concepts, de plans et de devis en vue d'une construction à terme.

La Commission prépare des plans directeurs qui sauront orienter ses actions futures en matière de mises en lumière, d'interventions le long des axes qui sont les voies d'accès de la capitale ainsi que de réaménagement de ses parcs et espaces verts. Dans cette perspective, la Commission poursuivra la planification de projets tels que :

- ▶ la définition et l'application de paramètres d'intervention des portes d'entrée et des voies d'accès dans la capitale;
- ▶ la poursuite de la mise en œuvre du Plan lumière pour la capitale;
- ▶ la réappropriation des rives du Saint-Laurent par la mise en valeur de lieux naturels.

De plus, la Commission souhaite contribuer activement aux réflexions qui concernent l'avenir du territoire de la capitale nationale. En matière d'aménagement, les prochaines interventions se présentent comme suit :

TABLEAU 3
PLAN TRIENNAL EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

| 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|-----------|-----------|-----------|
|-----------|-----------|-----------|

PARACHÈVEMENT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Plan directeur central de la colline Parlementaire

| | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - À la suite de la réalisation du plan d'ensemble des différentes phases du projet d'aménagement : parc de l'Amérique-Française, rue Saint-Amable et parc de la Francophonie, réaliser le montage financier du projet | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les plans et devis d'une première étape de réalisation : parc de l'Amérique-Française et parc de la Francophonie (à la suite de l'obtention du financement) | <ul style="list-style-type: none"> - Entamer la réalisation des travaux |
| BUDGET : 6 000 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |

LITTORAL

Station du Foulon

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Compléter les amendements du projet auprès du MDDELCC pour obtenir l'autorisation environnementale du projet - Inscrire le projet au PQI gouvernemental - Conclure les différentes ententes de partenariat | <ul style="list-style-type: none"> - Préparer un mémoire pour amendement au dossier d'affaires - Réaliser les plans et devis - Réaliser une étude de retombées économiques | <ul style="list-style-type: none"> - Procéder aux appels d'offres - Entreprendre les travaux |
| BUDGET : 369 500 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |

Sentier des Grèves — Secteur nature

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Terminer les travaux correctifs sur le sentier et réaliser les travaux à l'escalier n° 8 | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'entretien du sentier | |
| BUDGET : 360 000 \$ | BUDGET : 10 000 \$ | |

Sentier des Grèves — Secteur Champlain

| | | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le ministère des Transports dans les travaux de réaménagement du boulevard - Entreprendre les travaux d'aménagement du boulevard | <ul style="list-style-type: none"> - Parachever les travaux d'aménagement du boulevard | |
| BUDGET : 264 500 \$ | BUDGET : 385 500 \$ | |

Littoral est

| | | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Présenter le plan directeur - Réaliser le montage financier par phases du projet | <ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre la première phase de réalisation du projet | |
| BUDGET : 78 200 \$ | BUDGET : À déterminer | |

(Partenaires : 62 600 \$, Commission : 15 600 \$)

NOUVELLES-CASERNES

| | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre la planification et les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie |
| BUDGET : 525 000 \$ | BUDGET : 4 608 700 \$ | BUDGET : 5 052 100 \$ |
| <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le processus de recherche de vocations | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le processus de recherche de vocations | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le processus de recherche de vocations |

2015-2016

2016-2017

2017-2018

ENSEMBLES URBAINS, PLACES PUBLIQUES ET ESPACES VERTS

Domaine Cataraqi

- Fabriquer et installer des panneaux de signalisations permanents

BUDGET : 85 000 \$

- Réaliser le projet de reboisement du secteur nord du stationnement

BUDGET : À déterminer

Parc du Bois-de-Coulonge

- Poursuivre la révision du plan directeur
- Implanter la première phase de la forêt nourricière dans le secteur du verger

BUDGET : À déterminer

- Poursuivre la révision du plan directeur
- Poursuivre l'implantation de la forêt nourricière

BUDGET : À déterminer

- Mettre en œuvre le plan directeur
- Réaliser les plans et devis de l'escalier de la coulée Saint-Denys
- Poursuivre l'implantation de la forêt nourricière

BUDGET : À déterminer

Parc des Moulins

- Élaborer un projet de renaturalisation de la rivière Duberger, secteur bassin

BUDGET : À déterminer

- Réaliser le montage financier du projet de la renaturalisation de la rivière Duberger, secteur bassin

BUDGET : À déterminer

- Achever l'approbation du projet de renaturalisation de la rivière Duberger

BUDGET : À déterminer

Parc du Cavalier-du-Moulin

- À la suite de la confirmation de la participation de la Ville de Québec, réaliser le montage financier du projet pour réaménager le passage de la Garde

BUDGET : À déterminer

- Réaliser un projet conjoint avec la Ville de Québec pour réaménager le passage de la Garde

BUDGET : À déterminer

Sentier de la Capitale (tronçon entre le domaine Cataraqi et le parc du Bois-de-Coulonge)

- Concevoir un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec

- Collaborer au développement de concepts par section

BUDGET : À déterminer

Interventions en arboriculture dans les parcs et espaces verts

- Adapter le nouveau logiciel d'inventaire et de suivi des interventions arboricoles au contexte des parcs et espaces verts
- Mettre à jour l'inventaire et effectuer la géolocalisation des arbres au parc du Bois-de-Coulonge

BUDGET : À déterminer

- Achever la mise à jour de l'inventaire et terminer la géolocalisation des arbres du parc du Bois-de-Coulonge
- Entreprendre la mise à jour de l'inventaire et effectuer la géolocalisation des arbres du domaine Cataraqi

BUDGET : À déterminer

- Achever la mise à jour de l'inventaire et terminer la géolocalisation des arbres du domaine Cataraqi
- Entreprendre la mise à jour de l'inventaire des arbres de la promenade Samuel-De Champlain

BUDGET : À déterminer

- Réaliser le plan quinquennal d'interventions en arboriculture

BUDGET : À déterminer

- Réaliser le plan quinquennal d'interventions en arboriculture

BUDGET : À déterminer

- Réaliser le plan quinquennal d'interventions en arboriculture

BUDGET : À déterminer

| 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|--|---|--------------------------------------|
| Belvédères – Paysages en dialogue | | |
| - Réaliser un concept global de localisation | - Réaliser le montage financier du projet par phases en collaboration avec les municipalités concernées | - Réaliser la phase 1 des belvédères |
| BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |

MISES EN LUMIÈRE

| Plan lumière | | |
|---|---|---|
| - Élaborer la Charte lumière de la capitale | - Poursuivre la mise en œuvre du Plan lumière - Procéder à la consultation sur la Charte lumière et à son adoption | |
| BUDGET : 5 000 \$ | BUDGET : À déterminer | |
| - Plan lumière du littoral : établir des partenariats pour l'élaboration d'un plan directeur de mise en lumière du littoral historique de la capitale | - Élaborer le plan directeur de mise en lumière du littoral historique de la capitale | - Rechercher du financement pour la mise en œuvre du projet |
| | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |
| - Mettre en place un fonds d'entretien des mises en lumière | - Mettre en place un fonds d'entretien des mises en lumière | - Mettre en place un fonds d'entretien des mises en lumière |
| BUDGET : 5 000 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |

VOIES D'ACCÈS ET PORTES D'ENTRÉE DE LA CAPITALE

| Place publique de la rue Dalhousie | | |
|---|---|--|
| - Accompagner la Société québécoise des infrastructures dans la réalisation du projet - Réaliser le concours <i>Une place à nommer</i> | - Accompagner la Société québécoise des infrastructures dans la réalisation du projet - Amorcer le transfert de propriété en faveur de la Commission | - Accompagner la Société québécoise des infrastructures dans la réalisation du projet - Terminer le transfert de propriété et entreprendre l'animation et l'exploitation de la place publique et du stationnement étagé |
| Parcours d'accueil | | |
| - Poursuivre la promotion du plan d'action et du plan directeur auprès des divers acteurs de la région | - Revoir le plan d'action du plan directeur afin d'actualiser les approches qui permettront sa réalisation dans de meilleurs délais | - Poursuivre la promotion du plan d'action et du plan directeur auprès des divers acteurs de la région |
| Entrée sud de la capitale (secteur délimitant l'avenue des Hôtels, l'Aquarium et les accès aux ponts) | | |
| - Poursuivre la collaboration avec le bureau de projet du ministère des Transports à la réalisation d'un plan directeur | | |
| Entrée est de la capitale (Île d'Orléans) | | |
| - En collaboration avec le ministère des Transports, participer aux études en prévision du réaménagement de la porte d'entrée à l'Île d'Orléans | - Poursuivre la collaboration avec le ministère des Transports | - Poursuivre la collaboration avec le ministère des Transports |
| BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |

CONTRIBUER À LA PROMOTION DE LA CAPITALE NATIONALE



En vertu de sa loi constitutive, la Commission a pour mission de promouvoir la capitale nationale. Ses actions doivent donc contribuer à la découverte, à la connaissance et au rayonnement de Québec.

Découverte

La Commission met en œuvre divers programmes de découverte mettant en valeur l'agglomération de la capitale. Son programme phare, *Découvrir la capitale nationale*, permet d'accueillir chaque année des milliers d'étudiants venus découvrir l'histoire de la capitale et de ses lieux emblématiques. Au cours des prochains exercices, la Commission s'intéressera davantage au développement de nouveaux circuits adaptés aux programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), en mettant notamment en lumière l'histoire de la première colonie en Nouvelle-France.

Connaissance

Depuis sa création, la Commission accomplit divers actes de commémoration propres à mieux faire connaître l'histoire de la capitale à ses résidents et à ses visiteurs. Elle réalise à ce titre des animations historiques, des monuments, des plaques, des fresques murales en trompe-l'œil ou encore des publications de grande qualité.

Ces trois prochaines années, la Commission poursuivra divers projets à cet égard. Elle veillera notamment à :

- ▶ développer de nouvelles clientèles pour la série *Les Trésors de la capitale*;
- ▶ mettre en valeur, dans la capitale et en région, la mémoire des premiers ministres par la mise en valeur de leur lieu de sépulture et par la réalisation d'un élément signal pour chacun d'eux;
- ▶ poursuivre les programmes de publication de sa collection *La Bibliothèque de la capitale nationale* et l'édition d'une série portant sur sa vision de l'aménagement de la capitale nationale.

Rayonnement

Soucieuse de faire rayonner la capitale, la Commission entend poursuivre l'exploitation de ses propriétés en offrant aux Québécois et aux Québécoises des lieux accueillants, animés, accessibles et évocateurs de notre histoire, de notre patrimoine et de nos paysages emblématiques.

Ces trois prochaines années, sous réserve de disponibilité budgétaire, l'action de la Commission se traduira par de nouvelles réalisations sur le territoire de l'agglomération de la capitale nationale, dont les suivantes :

TABLEAU 4
PLAN TRIENNAL EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA CAPITALE NATIONALE

| 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|---|--|---|
| OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Amorcer le renouvellement de l'exposition | <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le renouvellement de l'exposition - Poursuivre les opérations et le développement | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les opérations et le développement |
| BUDGET : 60 000 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |
| PROGRAMME DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer l'ensemble des circuits - Créer deux circuits pour mettre en valeur le 475^e anniversaire de l'arrivée de Cartier et Roberval et l'exposition <i>La colonie retrouvée</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Renouveler les circuits offerts | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le renouvellement des circuits et la recherche de partenaires |
| SÉRIE DE CONFÉRENCES-SPECTACLES LES TRÉSORS DE LA CAPITALE | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Présenter la deuxième saison de la série - Développer de nouvelles clientèles - Revoir la mise en marché | <ul style="list-style-type: none"> - Renouveler le partenariat avec les Musées de la civilisation de Québec - Présenter la troisième saison de la série - Développer un spectacle hors série pour la clientèle familiale | <ul style="list-style-type: none"> - Présenter la quatrième saison de la série - Poursuivre le développement de hors-séries thématiques |
| BUDGET : 125 000 \$ | BUDGET : 125 000 \$ | BUDGET : 125 000 \$ |
| (Commission : 100 000 \$, Partenaires : 25 000 \$) | | |
| PROGRAMME DE COMMÉMORATION | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Installer le buste de Camille Laurin - Installer le buste Juan Pablo Duarte - Collaborer au déménagement du monument Jacques-Cartier à Cap-Rouge - Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires - Réaliser des plaques commémoratives | <ul style="list-style-type: none"> - Réaménager le lieu d'accueil du monument Guillaume-Couture à Lévis - Développer un axe de commémoration sportive - Élargir le rôle-conseil du comité consultatif sur la commémoration - Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires - Réaliser des plaques commémoratives | <ul style="list-style-type: none"> - Installer le monument hommage au 40^e anniversaire de la Superfrancofête - Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires - Réaliser des plaques commémoratives |
| BUDGET : 93 100 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |
| <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un programme de commémoration et de mise en valeur des premiers ministres du Québec sur l'ensemble du territoire québécois | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le programme de commémoration et de mise en valeur des premiers ministres du Québec sur l'ensemble du territoire québécois | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le programme de commémoration et de mise en valeur des premiers ministres du Québec sur l'ensemble du territoire québécois |
| BUDGET : 3 500 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |
| <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : Georges-Émile Tanguay | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : François-Xavier Berlinguet | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : Joseph-Ferdinand Peachy |
| BUDGET : 3 750 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |



Événement dans la cour intérieure du domaine Catarauqui
© CCNQ, Marc-André Grenier

| 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|--|---|---|
| AUGMENTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DANS LES PARCS | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement événementiel du domaine Catarauqui - Déterminer une vocation pour la maison du gardien du domaine Catarauqui - Procéder à la réhabilitation du jardin d'hiver du domaine Catarauqui | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement de l'offre de services du domaine Catarauqui - Évaluer le potentiel d'utilisation commerciale des anciennes serres du domaine Catarauqui - Implanter la vocation choisie à la maison du gardien du domaine Catarauqui | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement de l'offre de services du domaine Catarauqui |
| <ul style="list-style-type: none"> - Démarrer un partenariat pour l'animation événementielle de la maison du fermier du parc du Bois-de-Coulonge | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'animation événementielle de la maison du fermier du parc du Bois-de-Coulonge | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'animation événementielle de la maison du fermier du parc du Bois-de-Coulonge |
| BUDGET : 56 000 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |
| PROGRAMME D'ENTRETIEN ET DE MISE EN VALEUR DES LIEUX DE SÉPULTURE DES PREMIERS MINISTRES | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux de restauration et mettre en œuvre le programme de mise en valeur | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux de restauration et mettre en œuvre le programme de mise en valeur - Amorcer les discussions pour le renouvellement de l'entente de partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications | |
| BUDGET : 270 765 \$ | BUDGET : 82 500 \$ | |
| PROGRAMME DE RÉALISATION DE FRESQUES | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre les travaux visant la création d'un fonds d'entretien des fresques | <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer, avec nos partenaires, les fresques qui en ont besoin, selon l'étude réalisée | <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer certaines fresques |
| BUDGET : 5 000 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |
| PROGRAMME D'ÉDITION | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Publier, en partenariat avec l'École hôtelière de la Capitale, le livre <i>Saveurs de saison, Une cuisine inspirée du domaine Catarauqui</i> - Procéder à l'édition de la Charte lumière - Procéder à l'édition d'une vision de l'aménagement de la capitale nationale - Amorcer les travaux pour le livre sur les premiers ministres | <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer des projets d'édition - Collaborer au troisième guide Mendel - Développer le projet du livre sur les premiers ministres | <ul style="list-style-type: none"> - Publier un livre sur les premiers ministres |
| BUDGET : 54 000 \$ | BUDGET : 50 000 \$ | BUDGET : 50 000 \$ |

2015-2016

2016-2017

2017-2018

INTERPRÉTATION ET SIGNALISATION

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Parachever le programme d'interprétation et de signalisation de la phase 2 de la promenade Samuel-De Champlain - Réaliser la mise à jour de la signalisation au domaine Catarauqui - Procéder à la nomination des escaliers au sentier des Grèves et développer un moyen d'identification - Développer un partenariat avec la Ville de Lévis pour une interprétation conjointe du parcours des deux rives | <ul style="list-style-type: none"> - Planter les derniers éléments d'interprétation entre le quai des Cageux et les ponts - Planter l'identification des escaliers au sentier des Grèves - Coréaliser la conception et le développement de l'interprétation du parcours des deux rives | <ul style="list-style-type: none"> - Développer la mise en valeur et l'interprétation de la promenade Samuel-De Champlain (phase 3) - Planter et lancer le programme d'interprétation conjointe du parcours des deux rives |
| BUDGET : - \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |

PARCS ET ESPACES VERTS

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et prioriser les interventions requises au circuit d'interprétation du parc du Bois-de-Coulonge | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la conception du renouvellement du circuit d'interprétation du parc du Bois-de-Coulonge - Planifier les interventions pouvant compléter et remplacer l'interprétation, la commémoration et la signalisation au parc des Moulins | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la phase 1 d'implantation au parc du Bois-de-Coulonge - Réaliser les éléments identifiés au parc des Moulins |
| BUDGET : - \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |

CENTRE D'INTERPRÉTATION DES GRANDS DOMAINES DE SILLERY, AU DOMAINE CATARAQUI

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les travaux de mise aux normes du bâtiment, conception du matériel d'interprétation | <ul style="list-style-type: none"> - Planter l'exposition - Procéder à l'ouverture du nouveau centre d'interprétation des grands domaines | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'exploitation du centre d'interprétation des grands domaines |
| BUDGET : 33 000 \$ | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |

SITE ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL

| | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les démarches en vue d'une seconde phase de fouilles archéologiques - Planifier la programmation des célébrations entourant le 475^e anniversaire de la première colonie française d'Amérique. | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre l'an 1 de la programmation des célébrations du 475^e anniversaire | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre l'an 2 de la programmation des célébrations du 475^e anniversaire |
| BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer | BUDGET : À déterminer |

Intérieur des Nouvelles-Casernes
© CCNQ, Christian Desjardins

MAINTENIR L'ACTIF DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS

Outre le fait qu'elle veille à l'embellissement de la capitale par des travaux d'aménagement, la Commission doit également s'assurer de maintenir ses parcs et espaces verts en bon état.

TABLEAU 5
ACTIF FONCIER TOTAL

| PROPRIÉTÉ | SUPERFICIE |
|--|------------------------|
| Place de l'Assemblée-Nationale* | 1,88 hectare |
| Chantier archéologique Cartier-Roberval | 0,7 hectare |
| Parc du Bois-de-Coulonge | 24,1 hectares |
| Parc de la Francophonie | 0,48 hectare |
| Parc de l'Amérique-Française | 0,79 hectare |
| Parc du Cavalier-du-Moulin | 0,13 hectare |
| Parc de l'Amérique-Latine | 0,95 hectare |
| Parc des Moulins | 8,6 hectares |
| Boisé (parc des Moulins) | 26,4 hectares |
| Boisé des Compagnons-de-Cartier | 12,5 hectares |
| Domaine de Maizerets | 27 hectares |
| Domaine Cataract | 9,7 hectares |
| Boisé de Marly* | 15,6 hectares |
| Boisé de Tequenonday | 3,6 hectares |
| Promenade Samuel-De Champlain incluant le corridor du Littoral | 43,13 hectares |
| Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec* | 0,35 hectare |
| Terrains limitrophes de l'Aquarium du Québec | 5,6 hectares |
| TOTAL DES ACTIFS FONCIERS | 181,51 HECTARES |

* La Commission n'est pas propriétaire de ces sites, mais elle est responsable de leur entretien.



Floraison de tulipes au parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ

Les sommes consenties à la Commission permettent de mettre à niveau ses bâtiments et infrastructures, pour ainsi offrir à la population des lieux et des équipements dignes d'une capitale nationale. Le tableau suivant présente les interventions que la Commission entend réaliser à ce chapitre au cours des trois prochaines années.

TABLEAU 6

PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACTIF

| PROJETS | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|--|------------|-----------|-----------|
| PARC DU BOIS-DE-COULONGE | | | |
| Écuries | | | |
| Mise à la norme complète du bâtiment | 762 700 \$ | - \$ | - \$ |
| Peinture des contre-fenêtres du rez-de-chaussée | 10 000 \$ | - \$ | - \$ |
| Réfection de la desserte sanitaire | 91 200 \$ | 11 300 \$ | - \$ |
| Relocalisation de l'entrée électrique du parc dans les écuries | 28 000 \$ | - \$ | - \$ |
| Réfection du mur de fondation ouest | 150 000 \$ | - \$ | - \$ |
| Caveau à légumes | | | |
| Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre | 156 200 \$ | - \$ | - \$ |
| Maison du fermier et grange attenante | | | |
| Réparation du parement de bois extérieur | - \$ | 35 000 \$ | - \$ |
| Poulailler | | | |
| Réparation de la toiture en bardeaux de cèdre et des murs | 340 000 \$ | - \$ | - \$ |
| Cabane à sucre | | | |
| Réfection des fenêtres et des parements | 170 000 \$ | - \$ | - \$ |
| Loge du gardien | | | |
| Ajout d'un système de détection et de protection incendie | 5 500 \$ | 50 000 \$ | - \$ |
| Réparation des gouttières | - \$ | 10 000 \$ | - \$ |



Loge du gardien du parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Geneviève Clavet

| PROJETS | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|---|------------|------------|------------|
| Infrastructures | | | |
| Réfection du mur de pierres à l'entrée | 20 000 \$ | 150 000 \$ | - \$ |
| Reconstruction du mur de l'ancien potager | 570 000 \$ | 80 000 \$ | - \$ |
| Resurfaçage et drainage des routes asphaltées | - \$ | 270 000 \$ | - \$ |
| Réparation des chemins de gravier | - \$ | 55 000 \$ | 35 000 \$ |
| Remplacement des lampadaires du parc | 114 000 \$ | 757 700 \$ | - \$ |
| Réparation et peinture des clôtures | - \$ | 200 000 \$ | 200 000 \$ |
| Réfection des panneaux d'interprétation | - \$ | 38 000 \$ | 112 000 \$ |
| Réfection des escaliers du plateau | - \$ | 10 000 \$ | - \$ |
| Réfection des bases des tables de l'aire de jeu | - \$ | 10 000 \$ | - \$ |
| Évaluation des bâtiments | - \$ | 20 000 \$ | - \$ |
| PARC DES MOULINS | | | |
| Ruches | | | |
| Mise à la norme de la chambre électrique (murs) | 10 000 \$ | - \$ | - \$ |
| Maison Richard | | | |
| Réfection des fenêtres | - \$ | 35 000 \$ | - \$ |
| Réfection des finis intérieurs | - \$ | - \$ | 26 000 \$ |
| Modification des gouttières | - \$ | - \$ | 7 000 \$ |
| Peinture de la galerie et des garde-corps | - \$ | - \$ | 8 000 \$ |
| Ajout d'un échangeur d'air | - \$ | - \$ | 15 000 \$ |
| Consolidation de la structure de toit | - \$ | - \$ | 6 000 \$ |

| PROJETS | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|---|-----------|------------|------------|
| Maison Brassard | | | |
| Réfection des fenêtres | - \$ | 45 000 \$ | - \$ |
| Raccordement des gouttières à un puits sec | - \$ | - \$ | 15 000 \$ |
| Mise à la norme du réseau de distribution électrique et d'éclairage | - \$ | - \$ | 53 000 \$ |
| Réfection de la maçonnerie extérieure | - \$ | - \$ | 10 000 \$ |
| Réfection des finis intérieurs | - \$ | - \$ | 27 000 \$ |
| Ajout d'un échangeur d'air | - \$ | - \$ | 22 000 \$ |
| Pompage de la fosse de rétention | - \$ | - \$ | 15 000 \$ |
| Maison Cayouette | | | |
| Réfection des fenêtres | - \$ | 35 000 \$ | - \$ |
| Raccordement des gouttières à un puits sec | - \$ | - \$ | 5 000 \$ |
| Réfection de la maçonnerie extérieure | - \$ | - \$ | 7 000 \$ |
| Réfection des finis intérieurs | - \$ | - \$ | 27 000 \$ |
| Ajout d'un échangeur d'air | - \$ | - \$ | 22 000 \$ |
| Drainage des fondations | - \$ | - \$ | 15 000 \$ |
| Maison Bernard | | | |
| Réfection des fenêtres | - \$ | 35 000 \$ | - \$ |
| Mise à la norme du réseau de distribution électrique | - \$ | - \$ | 8 000 \$ |
| Réfection de la maçonnerie extérieure | - \$ | - \$ | 7 000 \$ |
| Raccordement des gouttières à un puits sec | - \$ | - \$ | 5 000 \$ |
| Réfection des finis intérieurs | - \$ | - \$ | 35 000 \$ |
| Ajout d'un échangeur d'air | - \$ | - \$ | 22 000 \$ |
| Toilettes publiques | | | |
| Réfection de la toiture et installation de gouttières | - \$ | 1 500 \$ | - \$ |
| Infrastructures | | | |
| Réfection de la maçonnerie du muret (avenue du Zoo) | - \$ | - \$ | 146 000 \$ |
| Réparation des clôtures | - \$ | 14 000 \$ | 7 000 \$ |
| Resurfacement des routes asphaltées | - \$ | 160 000 \$ | - \$ |
| Consolidation de la maçonnerie du moulin Douville | 10 000 \$ | 20 000 \$ | - \$ |
| Stabilisation des aménagements (secteur des ruches) | 10 000 \$ | 300 000 \$ | - \$ |
| Réfection du muret et désensablage du bassin | 10 000 \$ | 260 000 \$ | 250 000 \$ |
| Réfection des toitures du ponceau et du kiosque | 30 000 \$ | - \$ | - \$ |
| Évaluation des bâtiments | - \$ | 20 000 \$ | - \$ |

| PROJETS | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN | | | |
| Restauration de la maçonnerie du mur (enceinte et chaperon) | - \$ | 75 000 \$ | 75 000 \$ |
| PARC DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE | | | |
| Remplacement des lampadaires obsolètes | - \$ | - \$ | 110 000 \$ |
| PLACE DE L'ASSEMBLÉE-NATIONALE | | | |
| Mise à la norme du dispositif d'éclairage de la coulée verte | - \$ | - \$ | 59 000 \$ |
| PROMENADE SAMUEL-DE-CHAMPLAIN - PHASE 1 | | | |
| Optimisation de l'éclairage | - \$ | 25 000 \$ | - \$ |
| Stabilisateurs des fûts d'éclairage | - \$ | 12 000 \$ | - \$ |
| Ajout de dalles de propreté aux bancs Transat | - \$ | 25 000 \$ | - \$ |
| Drainage de la zone événementielle | - \$ | 50 000 \$ | - \$ |
| Évaluation des bâtiments | - \$ | 10 000 \$ | - \$ |
| DOMAINE CATARAQUI | | | |
| Villa | | | |
| Réparation de la maçonnerie | - \$ | 10 000 \$ | 10 000 \$ |
| Réparation des fenêtres (salon protocolaire et classe) | - \$ | 10 000 \$ | - \$ |
| Réparation de la dalle du jardin d'hiver | - \$ | 30 100 \$ | - \$ |
| Poulailler (futur centre d'interprétation) | | | |
| Mise à niveau et protection incendie | 193 200 \$ | - \$ | - \$ |
| Atelier du peintre | | | |
| Ajout d'une protection incendie | - \$ | 60 000 \$ | - \$ |
| Maison du gardien | | | |
| Ajout d'une protection incendie | - \$ | 35 000 \$ | - \$ |
| Réfection de la toiture (maison et garage) | 12 000 \$ | 138 400 \$ | - \$ |
| Écuries | | | |
| Mise à niveau et ajout protection incendie | - \$ | 65 000 \$ | - \$ |
| Serres viticole et horticole | | | |
| Sécurisation de la structure des installations | 10 000 \$ | - \$ | - \$ |
| Infrastructures | | | |
| Réfection des infrastructures routières | 298 900 \$ | - \$ | - \$ |
| Évaluation des bâtiments | | | |
| | - \$ | 30 000 \$ | - \$ |
| BÂTIMENTS | | | |
| Implantation d'un registre d'aminante | 51 200 \$ | - \$ | - \$ |
| Inspection des structures et ouvrages d'art | 33 200 \$ | - \$ | - \$ |
| TOTAUX | 3 086 100 \$ | 3 198 000 \$ | 1 361 000 \$ |

ÉTATS FINANCIERS

**POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2015**

| | |
|--|---------|
| RAPPORT DE LA DIRECTION | 66 |
| RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT | 67 |
| ÉTATS FINANCIERS | |
| État des résultats et de l'excédent cumulé | 69 |
| État de la situation financière | 70 |
| État de la variation de la dette nette | 71 |
| État des flux de trésorerie | 72 |
| Notes complémentaires aux états financiers | 73 À 84 |



RAPPORT

DE LA DIRECTION

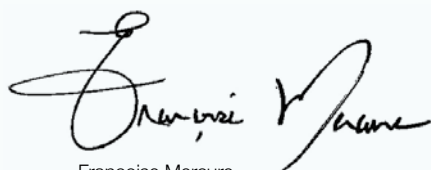
Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.


La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Commission selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Françoise Mercure,
présidente et directrice générale



Brigitte Vachon,
directrice des affaires administratives

Québec, le 18 juin 2015

RAPPORT

DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Commission de la capitale nationale du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2015 et 2014, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et projets financés ou devant être financés par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir

habilitant et que la Commission de la capitale nationale du Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Commission de la capitale nationale du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

| | Augmentation (Diminution) En dollars | |
|---|---|--------------|
| | 2015 | 2014 |
| État de la situation financière | | |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec | 63 250 940 | 68 326 446 |
| Dettes nettes | (63 250 940) | (68 326 446) |
| Excédent cumulé | 63 250 940 | 68 326 446 |
| État des résultats et de l'excédent cumulé | | |
| Subventions du gouvernement du Québec | (5 075 506) | (3 808 086) |
| Excédent annuel | (5 075 506) | (3 808 086) |

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2015 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 18 juin 2015

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

| | 2015 | | 2014 |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|
| | Budget | Réel | Réel |
| REVENUS | | | |
| Subventions du gouvernement du Québec (note 3) | 17 938 200 \$ | 17 492 405 \$ | 18 142 106 \$ |
| Contributions des partenaires (note 4) | 680 600 | 514 318 | 722 030 |
| Intérêts | 150 000 | 135 060 | 174 912 |
| Billetterie et activités éducatives | 380 000 | 355 767 | 356 422 |
| Locations | 456 000 | 590 770 | 399 531 |
| Autres | 32 000 | 330 628 | 122 927 |
| | 19 636 800 | 19 418 948 | 19 917 928 |
| CHARGES | | | |
| Aide financière (note 5) | 200 000 | 110 015 | 173 357 |
| Traitements et avantages sociaux | 4 245 100 | 4 240 412 | 4 193 671 |
| Taxes foncières et scolaires | 1 631 000 | 1 595 277 | 1 478 350 |
| Services professionnels et administratifs | 2 155 995 | 1 083 573 | 1 799 055 |
| Transport et communications | 344 070 | 314 986 | 336 546 |
| Entretien et réparations | 1 361 205 | 1 235 255 | 1 393 008 |
| Fournitures et approvisionnements | 553 030 | 539 348 | 734 660 |
| Loyers | 571 100 | 547 976 | 553 510 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 5 215 000 | 5 140 395 | 5 187 207 |
| Frais financiers (note 6) | 3 044 400 | 2 774 428 | 3 245 905 |
| | 19 320 900 | 17 581 665 | 19 095 269 |
| EXCÉDENT ANNUEL | 315 900 | 1 837 283 | 822 659 |
| EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 33 349 366 | 33 349 366 | 32 526 707 |
| EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7) | 33 665 266 \$ | 35 186 649 \$ | 33 349 366 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2015

| | 2015 | 2014 |
|--|---------------|---------------|
| ACTIFS FINANCIERS | | |
| Trésorerie (note 8) | 12 674 689 \$ | 11 410 306 \$ |
| Certificat de placement garanti, non rachetable, 1,35 %, échéant le 31 août 2015 (note 8) | 2 500 000 | - |
| Créances et intérêts à recevoir (note 9) | 1 285 594 | 759 619 |
| Contributions à recevoir (note 10) | 350 324 | 1 314 255 |
| | 16 810 607 | 13 484 180 |
| PASSIFS | | |
| Fournisseurs et autres charges à payer (note 11) | 7 186 926 | 3 280 901 |
| Revenus reportés (note 12) | 52 060 | 40 633 |
| Contributions reportées (note 13) | 755 596 | 1 009 227 |
| Dette à long terme (note 14) | 65 684 477 | 70 586 704 |
| Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15) | 662 500 | 712 500 |
| | 74 341 559 | 75 629 965 |
| | (57 530 952) | (62 145 785) |
| ACTIFS NON FINANCIERS | | |
| Charges payées d'avance | 398 849 | 432 932 |
| Immobilisations corporelles (note 17) | 92 318 752 | 95 062 219 |
| | 92 717 601 | 95 495 151 |
| EXCÉDENT CUMULÉ (note 7) | 35 186 649 \$ | 33 349 366 \$ |

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Françoise Mercure,
présidente et directrice générale



Christian Goulet,
président du comité de vérification

**ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

| | 2015 | | 2014 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| | Budget | Réel | Réel |
| EXCÉDENT ANNUEL | 315 900 \$ | 1 837 283 \$ | 822 659 \$ |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (6 189 500) | (2 223 240) | (2 815 589) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 5 215 000 | 5 140 395 | 5 187 207 |
| Intérêts capitalisés aux immobilisations corporelles | – | (173 688) | (44 925) |
| | (974 500) | 2 743 467 | 2 326 693 |
| Acquisition de charges payées d'avance | – | (1 530 212) | (1 471 703) |
| Utilisation de charges payées d'avance | – | 1 564 295 | 1 417 803 |
| | – | 34 083 | (53 900) |
| (AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE | (658 600) | 4 614 833 | 3 095 452 |
| DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | (62 145 785) | (62 145 785) | (65 241 237) |
| DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE | (62 804 385) \$ | (57 530 952) \$ | (62 145 785) \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------------|----------------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent annuel | 1 837 283 \$ | 822 659 \$ |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 5 140 395 | 5 187 207 |
| | 6 977 678 | 6 009 866 |
| Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement | | |
| Créances et intérêts à recevoir | (525 975) | (454 651) |
| Contributions à recevoir | 963 931 | (46 297) |
| Fournisseurs et autres charges à payer | 4 048 757 | 270 420 |
| Revenus reportés | 11 427 | (9 317) |
| Contributions reportées | (253 631) | (176 897) |
| Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | (50 000) | (112 500) |
| Charges payées d'avance | 34 083 | (53 900) |
| | 4 228 592 | (583 142) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | 11 206 270 | 5 426 724 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations | (2 539 660) | (3 434 318) |
| ACTIVITÉS DE PLACEMENT | | |
| Acquisition d'un certificat de placement garanti et flux de trésorerie liés aux activités de placement | (2 500 000) | — |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Nouvelle dette à long terme | 1 840 500 | 3 750 430 |
| Remboursement de la dette à long terme | (6 742 727) | (6 300 358) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (4 902 227) | (2 549 928) |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE | 1 264 383 | (557 522) |
| TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 11 410 306 | 11 967 828 |
| TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE | 12 674 689 \$ | 11 410 306 \$ |

Des immobilisations corporelles d'un montant de 140 442 \$ (2014 : 283 174 \$) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer. Des intérêts d'un montant de 2 881 771 \$ (2014 : 3 069 809 \$) ont été versés sur la dette à long terme.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission), personne morale instituée en vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (RLRQ, chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale;
- veiller à l'entretien et à la mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec que ces lieux soient ou non situés sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec;
- exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque des circonstances particulières le justifient, elle peut aménager des sites, monuments et biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

La Commission conseille également l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont constitués de la trésorerie, d'un certificat de placement garanti, des créances et intérêts à recevoir (à l'exception de la taxe de vente du Québec et de la taxe sur les produits et services) et des contributions à recevoir alors que les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des avantages sociaux) ainsi que des dettes à long terme.

REVENUS

Comptabilisation des revenus

Les subventions et les contributions qui représentent des paiements de transfert sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les paiements de transfert sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Un paiement de transfert est comptabilisé à titre de subvention ou de contribution reportée lorsqu'il est assorti de stipulations qui créent l'obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif au transfert est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que le passif est réglé.

Les contributions, qui ne représentent pas des paiements de transfert et qui sont grevées d'affectation d'origine externe, sont reportées et constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Les revenus d'intérêts, les revenus de billetterie et activités éducatives, les revenus de locations et les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils en découlent. Ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

CHARGES

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie se compose des soldes en banque.

PASSIFS

Revenus reportés

Les sommes provenant des locations et des activités éducatives sont reportées et constatées comme revenus dans l'exercice où les services sont rendus.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementales étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

31 MARS 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Avantages sociaux futurs (suite)

Congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés accumulés seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette à long terme durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

| | MÉTHODE | TAUX |
|----------------------------------|-----------------|------------|
| Bâtiments | Linéaire | 5 % |
| Équipement informatique | Linéaire | 33 ⅓ % |
| Équipement et mobilier de bureau | Solde dégressif | 10 et 20 % |
| Mobilier urbain | Linéaire | 10 % |
| Améliorations locatives | Linéaire | 20 % |
| Matériel roulant | Linéaire | 33 ⅓ % |
| Aménagement dans les parcs | Linéaire | 5 et 20 % |
| Aménagement d'une promenade | Linéaire | 5 % |

L'aménagement en cours de réalisation et les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art, comprenant surtout des sculptures et des monuments, sont passées aux charges dans l'exercice où elles sont obtenues.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition. Dans le cas où il n'est pas possible de faire une estimation de la juste valeur, l'immobilisation corporelle est comptabilisée pour une valeur symbolique.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

| | 2015 | 2014 |
|--|---------------|---------------|
| Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2014 – ministère du Conseil exécutif) | | |
| Remboursement du capital et des intérêts sur la dette à long terme | 9 232 300 \$ | 9 726 600 \$ |
| Fonctionnement | 8 042 800 | 8 141 200 |
| Ministère de la Culture et des Communications | | |
| Remboursement du capital et des intérêts sur la dette à long terme | 217 305 | 274 306 |
| | 17 492 405 \$ | 18 142 106 \$ |

31 MARS 2015

4. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

| | 2015 | 2014 |
|---|------------|------------|
| Ville de Québec | 183 987 \$ | 24 634 \$ |
| Banque Nationale du Canada | 100 000 | 100 000 |
| Ministère des Transports | 54 729 | 1 231 |
| Assemblée Nationale | 26 285 | 4 538 |
| Ministère de la Culture et des Communications | 21 380 | 76 465 |
| Musée de la civilisation de Québec | 20 833 | – |
| Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport | 15 000 | 20 000 |
| Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures | 14 356 | 154 687 |
| Société du Grand Théâtre de Québec | 3 703 | 209 460 |
| Société québécoise des infrastructures | – | 8 383 |
| Hydro-Québec | – | 1 231 |
| Autres | 24 045 | 8 901 |
| | 464 318 | 609 530 |
| Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15) | 50 000 | 112 500 |
| | 514 318 \$ | 722 030 \$ |

5. AIDE FINANCIÈRE

| | 2015 | 2014 |
|------------------------------------|------------|------------|
| Établissements scolaires québécois | 64 100 \$ | 81 691 \$ |
| Autres | 45 915 | 91 666 |
| | 110 015 \$ | 173 357 \$ |

6. FRAIS FINANCIERS

| | 2015 | 2014 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Intérêts sur la dette à long terme | 2 767 950 \$ | 3 241 768 \$ |
| Autres intérêts | 6 478 | 4 137 |
| | 2 774 428 \$ | 3 245 905 \$ |

31 MARS 2015

7. EXCÉDENT CUMULÉ

| | Opérations courantes | Investis en immobilisations corporelles | Réserve ⁽¹⁾ | Fonds pour la mise en valeur de la capitale ⁽²⁾ | 2015 | 2014 |
|--|----------------------|---|------------------------|--|---------------|---------------|
| SOLDE AU DÉBUT | – \$ | 30 205 512 \$ | 1 964 008 \$ | 1 179 846 \$ | 33 349 366 \$ | 32 526 707 \$ |
| VARIATION DE L'EXERCICE | | | | | | |
| Excédent annuel | 7 568 812 | (5 140 395) | (260 500) | (330 634) | 1 837 283 | 822 659 |
| Investissements en immobilisations corporelles | (6 963 943) | 7 046 071 | – | (82 128) | – | – |
| | 604 869 | 32 111 188 | 1 703 508 | 767 084 | 35 186 649 | 33 349 366 |
| Virement de l'excédent ⁽²⁾ | (604 869) | – | – | 604 869 | – | – |
| SOLDE À LA FIN | – \$ | 32 111 188 \$ | 1 703 508 \$ | 1 371 953 \$ | 35 186 649 \$ | 33 349 366 \$ |

1 La réserve est constituée d'un montant 1 703 508 \$ qui servira pour le remboursement du service de dettes.

2 En vertu de l'article 22 de sa loi constitutive (RLRQ, c. C-33.1), les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

8. TRÉSORERIE ET CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI

Un montant de 2 855 574 \$, constitué d'un solde de banque de 355 574 \$ provenant de la trésorerie et de 2 500 000 \$ d'un certificat de placement garanti, est réservé pour le projet de la promenade Samuel-De Champlain (2014 : 2 802 677 \$).

9. CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

| | 2015 | 2014 |
|--|--------------|------------|
| Ville de Québec | 729 371 \$ | 302 147 \$ |
| Ministère des Transports* | 165 265 | 165 265 |
| Taxe de vente du Québec* | 91 115 | 120 744 |
| Taxe sur les produits et services | 45 859 | 60 898 |
| Commission scolaire de la capitale* | 51 739 | – |
| Société des établissements de plein air du Québec* | – | 47 994 |
| Intérêts | 14 301 | 11 636 |
| Autres | 187 944 | 50 935 |
| | 1 285 594 \$ | 759 619 \$ |

* Au 31 mars 2015, un montant total de 308 119 \$ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2014 : 334 003 \$). Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les créances non apparentées.

31 MARS 2015

10. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

| | 2015 | 2014 |
|--|------------|--------------|
| Banque Nationale du Canada | 300 000 \$ | 400 000 \$ |
| Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* | 15 000 | – |
| Assemblée Nationale* | 6 898 | – |
| Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures | 6 480 | 175 911 |
| Ville de Québec | 5 000 | 445 757 |
| Ministère des Relations internationales et de la Francophonie* | 3 614 | 3 614 |
| Musée de la civilisation de Québec* | 832 | – |
| Ministère de la Culture et des Communications* | – | 150 000 |
| Société du Grand Théâtre de Québec* | – | 126 473 |
| Autres | 12 500 | 12 500 |
| | 350 324 \$ | 1 314 255 \$ |

* Au 31 mars 2015, un montant total de 26 344 \$ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2014 : 280 087 \$).

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CHARGES À PAYER

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| Fournisseurs* | 5 732 737 \$ | 1 882 516 \$ |
| Traitements | 159 006 | 130 585 |
| Avantages sociaux | 142 983 | 67 901 |
| Congés de maladie à payer (note 16) | 53 986 | 53 643 |
| Vacances à payer (note 16) | 346 064 | 368 364 |
| Intérêts à payer sur la dette à long terme* | 752 150 | 777 892 |
| | 7 186 926 \$ | 3 280 901 \$ |

* Au 31 mars 2015, un montant total de 801 802 \$ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2014 : 1 898 254 \$).

12. REVENUS REPORTÉS

| | 2015 | 2014 |
|----------------------|-----------|-----------|
| Locations | 31 519 \$ | 22 479 \$ |
| Activités éducatives | 20 541 | 18 154 |
| | 52 060 \$ | 40 633 \$ |

13. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| Solde au début | 1 009 227 \$ | 1 186 124 \$ |
| Contributions reçues au cours de l'exercice | 58 703 | 398 175 |
| | 1 067 930 | 1 584 299 |
| Contributions comptabilisées à titre de revenus de l'exercice | (312 334) | (575 072) |
| Solde à la fin | 755 596 \$ | 1 009 227 \$ |

Au 31 mars 2015, un montant total de 214 104 \$ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2014 : 284 997 \$).

31 MARS 2015

14. DETTE À LONG TERME

| | 2015 | 2014 |
|--|---------------|---------------|
| EMPRUNTS SUR BILLET DU FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : | | |
| Garantis par le gouvernement du Québec : | | |
| 4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 101 003 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020* | 1 206 492 \$ | 1 406 678 \$ |
| 4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 52 489 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020* | 626 984 | 731 016 |
| 4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 67 685 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020* | 808 505 | 942 655 |
| 3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 102 235 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2022* | 1 626 064 | 1 828 210 |
| 4,75 %, remboursable par versements semestriels en capital de 81 866 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2016* | 326 834 | 489 878 |
| 5,78 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 \$, échéant le 16 janvier 2018* | 1 907 373 | 2 541 629 |
| 4,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 \$, échéant le 31 mars 2026* | 9 101 177 | 9 924 971 |
| 4,72 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2025* | 13 390 162 | 14 659 310 |
| 5,17 %, remboursable par versements semestriels en capital de 747 050 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2025* | 16 339 992 | 17 818 378 |
| 4,56 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 395 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018* | 657 315 | 821 050 |
| 4,03 %, remboursable par versements semestriels en capital de 75 415 \$ et un versement final de 452 488 \$ le 1 ^{er} juin 2016* | 602 282 | 752 206 |
| 4,02 %, remboursable par versements semestriels en capital de 159 251 \$ et un versement final de 2 229 513 \$ le 1 ^{er} juin 2018* | 3 175 511 | 3 490 794 |
| 4,01 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 396 \$ et un versement final de 906 361 \$ le 1 ^{er} décembre 2020* | 1 803 878 | 1 966 722 |
| 4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 60 422 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020* | 721 756 | 841 513 |
| 1,92 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$ et un versement final de 1 104 973 \$ le 1 ^{er} décembre 2017* | 1 602 048 | 1 800 762 |
| 1,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$ et un versement final de 2 109 493 \$ le 1 ^{er} décembre 2017* | 2 603 545 | 2 801 363 |
| 3,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 123 413 \$ et un versement final de 2 221 439 \$ le 1 ^{er} juin 2025* | 4 655 901 | 4 900 000 |
| 1,63 %, remboursable par versements semestriels en capital de 18 349 \$ et un versement final de 495 416 \$ le 1 ^{er} décembre 2021* | 730 500 | 26 900 |
| 1,24 %, remboursable par versements semestriels en capital de 13 274 \$ et un versement final de 278 749 \$ le 1 ^{er} décembre 2019* | 396 500 | 394 100 |
| 1,25 %, remboursable par versements semestriels en capital de 36 407 \$ et un versement final de 400 472 \$ le 1 ^{er} décembre 2019* | 725 000 | 654 500 |
| 1,14 %, remboursable par versements semestriels en capital de 140 534 \$ et un versement final de 421 602 \$ le 1 ^{er} décembre 2018* | 1 400 000 | 566 000 |
| Billet à court terme, 1,05 %, en attente de financement à long terme en novembre 2015 | 230 000 | - |
| Garantis par le ministère de la Culture et des Communications : | | |
| 3,23 %, remboursable par versements semestriels en capital de 47 777 \$, échéant le 1 ^{er} avril 2015* | 47 732 | 143 082 |
| 3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 43 551 \$ et un versement final de 783 920 \$ le 1 ^{er} décembre 2017* | 998 926 | 1 084 987 |
| | 65 684 477 \$ | 70 586 704 \$ |

* Les versements en capital et intérêts sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même les subventions du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2014 – ministère du Conseil exécutif) et du ministère de la Culture et des Communications.

31 MARS 2015

14. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

| | |
|--------------|---------------|
| 2016 | 7 406 202 \$ |
| 2017 | 7 430 084 \$ |
| 2018 | 10 567 792 \$ |
| 2019 | 7 879 785 \$ |
| 2020 | 5 552 886 \$ |
| 2021 et plus | 27 178 267 \$ |

15. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des contributions des partenaires. Les apports se détaillent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|-------------------------------|------------|------------|
| Solde au début | 712 500 \$ | 825 000 \$ |
| Virement des apports reportés | (50 000) | (112 500) |
| Solde à la fin | 662 500 \$ | 712 500 \$ |

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**Régimes de retraite**

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2015, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,84 % à 10,5 % de la masse salariale cotisable et celui du RRPE est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2015 (5,73 % au 1^{er} janvier 2014) de la masse salariale cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi la Commission doit verser un montant supplémentaire correspondant à 11,46 % de la masse salariale cotisable pour l'année civile 2015 ainsi que pour l'année 2014.

Les cotisations de la Commission, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 349 832 \$ (2014 : 256 328 \$). Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances (note 11)

| | 2015 | | 2014 | |
|--|-------------------|------------|-------------------|------------|
| | Congés de maladie | Vacances | Congés de maladie | Vacances |
| Solde au début | 53 643 \$ | 368 364 \$ | 52 202 \$ | 356 741 \$ |
| Charge de l'exercice | 53 965 | 375 097 | 58 207 | 360 846 |
| Prestations versées au cours de l'exercice | (53 622) | (397 397) | (56 766) | (349 223) |
| Solde à la fin | 53 986 \$ | 346 064 \$ | 53 643 \$ | 368 364 \$ |

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | | | | | | | | | | | 2015 | 2014 | |
|---|---------------|------------------------|---------------|-------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|----------------|----------------|
| | Terrains | Parcs et espaces verts | Bâtiments | Équipement informatique | Équipement et mobilier de bureau | Mobilier urbain | Améliorations locales | Matériel roulant | Aménagements dans les parcs | Aménagement d'une promenade | Aménagements en cours de réalisation | TOTAL | TOTAL |
| Solde au début | 18 495 313 \$ | 6 \$ | 15 367 918 \$ | 408 746 \$ | 1 431 849 \$ | 940 965 \$ | 625 804 \$ | 131 558 \$ | 18 998 208 \$ | 65 575 261 \$ | 5 237 049 \$ | 127 212 677 \$ | 124 489 362 \$ |
| Acquisitions | 2 997 | - | - | 22 207 | 86 533 | 20 369 | 2 273 | 1 371 | 196 483 | - | 2 064 695 | 2 396 928 | 2 860 514 |
| Transfert | - | - | 890 332 | - | - | - | - | - | 25 880 | - | (916 212) | - | - |
| Radiations | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | (137 199) |
| Solde à la fin | 18 498 310 \$ | 6 \$ | 16 258 250 \$ | 430 953 \$ | 1 518 382 \$ | 961 334 \$ | 628 077 \$ | 132 929 \$ | 19 220 571 \$ | 65 575 261 \$ | 6 385 532 \$ | 129 609 605 \$ | 127 212 677 \$ |
| AMORTISSEMENT CUMULÉ | | | | | | | | | | | | | |
| Solde d'ouverture | - | - | 4 060 453 \$ | 350 640 \$ | 855 424 \$ | 526 410 \$ | 402 071 \$ | 123 279 \$ | 7 300 268 \$ | 18 531 913 \$ | - | 32 150 458 \$ | 27 100 450 \$ |
| Amortissement de l'exercice | - | - | 792 691 | 48 806 | 99 858 | 95 115 | 110 498 | 6 469 | 715 957 | 3 271 001 | - | 5 140 395 | 5 187 207 |
| Incidence des radiations | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | (137 199) |
| Solde à la fin | - | - | 4 853 144 \$ | 399 446 \$ | 955 282 \$ | 621 525 \$ | 512 569 \$ | 129 748 \$ | 8 016 225 \$ | 21 802 914 \$ | - | 37 290 853 \$ | 32 150 458 \$ |
| VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur comptable nette 2014 | 18 495 313 \$ | 6 \$ | 11 307 465 \$ | 58 106 \$ | 576 425 \$ | 414 555 \$ | 223 733 \$ | 8 279 \$ | 11 697 940 \$ | 47 043 348 \$ | 5 237 049 \$ | - | 95 062 219 \$ |
| Valeur comptable nette 2015 | 18 498 310 \$ | 6 \$ | 11 405 106 \$ | 31 507 \$ | 563 100 \$ | 339 809 \$ | 115 508 \$ | 3 181 \$ | 11 204 346 \$ | 43 772 347 \$ | 6 385 532 \$ | 92 318 752 \$ | - |

Les parcs et espaces verts sont constitués du parc du Bois-de-Coulouge, du parc de l'Amérique-Française, du parc du Cavalier-du-Moulin, du parc de la Francophonie, du parc de l'Amérique-Latine et du domaine Cataract. Ces parcs et espaces verts ont été cédés à la Commission et constatés pour une valeur symbolique. La Commission continue d'exploiter et de préserver les parcs par un programme d'entretien et elle les améliore par la réalisation de projets d'aménagement.

Des intérêts représentant une somme de 173 688 \$ (2014 : 44 925 \$) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

Au cours de l'exercice 2015, des aménagements en cours de réalisation totalisant 916 212 \$ (2014 : 115 477 \$) ont été complétés et transférés dans les bâtiments et aménagements dans les parcs.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre parties liées déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est liée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les entités liées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

19. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour la Commission sont liés à la trésorerie, au certificat de placement garanti, aux créances et intérêts à recevoir et aux contributions à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et au certificat de placement garanti est minime puisque les sommes sont déposées auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances et intérêts à recevoir (à l'exception de la taxe de vente du Québec et de la taxe sur les produits et services) et aux contributions à recevoir est minime puisqu'au 31 mars 2015, 82 % des créances provenaient d'entités gouvernementales, municipales et scolaires et 96 % des contributions à recevoir provenaient d'entités gouvernementales, municipales et d'une institution financière reconnue. Les tableaux suivants présentent les créances et intérêts à recevoir (à l'exception de la taxe de vente du Québec et de la taxe sur les produits et services) ainsi que des contributions à recevoir de manière chronologique :

CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

| | 2015 | 2014 |
|--|--------------|------------|
| Moins de 30 jours suivant la date de facturation | 220 313 \$ | 180 274 \$ |
| De 30 jours à 60 jours suivant la date de facturation | 23 920 | 5 628 |
| De 61 jours à 90 jours suivant la date de facturation | 24 809 | 5 138 |
| Plus de 90 jours suivant la date de facturation ¹ | 879 578 | 386 937 |
| | 1 148 620 \$ | 577 977 \$ |

CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

| | 2015 | 2014 |
|--|------------|--------------|
| Moins de 30 jours suivant la date de facturation | 34 210 \$ | 150 000 \$ |
| De 30 jours à 60 jours suivant la date de facturation | – | 175 911 |
| Plus de 90 jours suivant la date de facturation ² | 316 114 | 988 344 |
| | 350 324 \$ | 1 314 255 \$ |

¹ Les créances datant de plus de 90 jours proviennent à 93,4 % de travaux effectués par la Commission pour la Ville de Québec et le ministère des Transports. Ces sommes seront récupérées à la fin des travaux.

² Les contributions à recevoir datant de plus de 90 jours proviennent à 94,9 %, de la Banque Nationale du Canada. Ces contributions à recevoir sont reliées à des projets et sont consignées dans des ententes.

19. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Commission finance ses charges ainsi qu'une partie de ses acquisitions d'immobilisations corporelles à l'aide des subventions, des contributions et de ses activités de fonctionnement. Concernant les immobilisations corporelles touchant les grands projets, ceux-ci sont financés à l'aide de la dette à long terme portant un taux fixe et faisant l'objet d'une autorisation et d'une garantie du gouvernement. La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant des prévisions budgétaires et de trésorerie et en surveillant les plans de financement. Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2015 :

2015

| | Total \$ | Moins de 6 mois \$ | De 6 à 12 mois \$ | De 1 à 2 ans \$ | De 2 à 5 ans \$ | Plus de 5 ans \$ |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| PASSIFS | | | | | | |
| Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux | 7 043 943 | 6 997 618 | 46 325 | – | – | – |
| Dette à long terme | 66 015 016 | 3 611 988 | 3 794 214 | 7 430 084 | 24 000 464 | 27 178 266 |
| | 73 058 959 | 10 609 606 | 3 840 539 | 7 430 084 | 24 000 464 | 27 178 266 |

2014

| | Total \$ | Moins de 6 mois \$ | De 6 à 12 mois \$ | De 1 à 2 ans \$ | De 2 à 5 ans \$ | Plus de 5 ans \$ |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| PASSIFS | | | | | | |
| Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux | 3 213 000 | 3 120 744 | 92 256 | – | – | – |
| Dette à long terme | 70 967 736 | 3 403 428 | 5 044 926 | 6 759 077 | 24 345 217 | 31 415 088 |
| | 74 180 736 | 6 524 172 | 5 137 182 | 6 759 077 | 24 345 217 | 31 415 088 |

Risque du marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Commission est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

La dette à long terme est à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé la Commission sur cette dernière est minime compte tenu que la Commission envisage de la conserver jusqu'à échéance.

20. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2015, la Commission a des obligations jusqu'en 2018 qui totalisent 3 577 418 \$ (2014 : 4 870 266 \$).

Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

| | |
|------|--------------|
| 2016 | 3 191 241 \$ |
| 2017 | 381 306 \$ |
| 2018 | 4 871 \$ |

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2015.

ANNEXES

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2014-2015

- AMÉNAGEMENT
- DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FRAIS APPLICABLES AUX ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2014-2015

AMÉNAGEMENT

PROJETS

COMMENTAIRES

Parachèvement de la colline Parlementaire

PLAN DIRECTEUR CENTRAL DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

- Réaliser un concept d'ensemble des différentes phases du projet d'aménagement : parc de l'Amérique-Française, rue Saint-Amable et parc de la Francophonie

- La planification de l'ensemble du secteur a été réalisée.

BUDGET : 267 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 118 703 \$

COULÉE VERTE : REQUALIFICATION DU SECTEUR NORD DE LA RUE DAUPHINE

- Réaliser la deuxième phase projetée pour l'automne 2014, développée en partenariat avec la Société québécoise des infrastructures, qui en assurera le financement

- La Société québécoise des infrastructures n'a pas interpellé la Commission au cours de l'année pour donner suite au projet de requalification du secteur nord des toitures du stationnement d'Youville.

Littoral

STATION DU FOULON

- Conclure les différentes ententes de partenariat
- Préparer un mémoire pour amendement au dossier d'affaires
- Réaliser les plans et devis
- Réaliser une étude de retombées économiques

- Le projet est temporairement reporté.

BUDGET : 1 022 400 \$

COÛTS 2014-2015 : 824 900 \$

SENTIER DES GRÈVES – SECTEUR NATURE

- Terminer les correctifs des escaliers et réaliser les travaux de l'escalier n° 8

- Les correctifs ont été apportés et des documents d'appel d'offres de l'escalier n° 8, qui sera réalisé en 2015, ont été préparés.

BUDGET : 300 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 118 703 \$

SENTIER DES GRÈVES – SECTEUR CHAMPLAIN

- Accompagner le ministère des Transports dans les travaux de réaménagement du boulevard

- Les travaux du MTQ ont débuté en août 2014 et devraient se poursuivre encore sur deux saisons estivales.

LITTORAL EST

- Achever le plan directeur

- La documentation du plan directeur est préparée et le document définitif devrait être achevé au cours de la prochaine année à la suite d'une coordination avec les partenaires.

BUDGET : 215 000 \$ (PARTENAIRES : 172 000 \$; COMMISSION : 43 000 \$)

COÛTS 2014-2015 : 136 820 \$ (PARTENAIRES : 109 460 \$; COMMISSION : 27 360 \$)

NOUVELLES-CASERNES

- Entreprendre les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie

- La planification des secteurs d'intervention et les mandats en services professionnels (architecture et ingénierie) ont été réalisés.

BUDGET : 1 636 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 93 575 \$

- Poursuivre le processus de recherche de vocations

- Le processus d'appel public de propositions de vocations a été interrompu en octobre 2014. En collaboration avec la Ville de Québec, la Commission a formé un comité de veille afin de poursuivre la recherche de vocations.

BUDGET : 200 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 3 825 \$

PROJETS

COMMENTAIRES

Ensembles urbains, places publiques et espaces verts

DOMAINE CATARAQUI

- Réaliser la réfection des stationnements et des zones piétonnes et revoir l'éclairage

- Les travaux d'aménagement du stationnement ont été achevés

BUDGET : 136 200 \$

COÛTS 2014-2015 : 37 900 \$

PARC DU BOIS-DE-COULONGE

- Poursuivre la révision du plan directeur

- La révision du plan directeur a été prolongée afin d'y intégrer une vision globale de l'éclairage du parc, qui fera l'objet d'un projet de réfection en maintien d'actif.

BUDGET : 60 000 \$

COÛTS 2014-2015 : - \$

PARC DES MOULINS

- Aménager le secteur sud du parc (entrée et secteur du moulin)
- Préparer les plans et devis

- Les interventions dans le secteur sud du parc se sont limitées à des travaux de maintien des actifs; les projets de réaménagement ont été reportés.

BUDGET : À DÉTERMINER

COÛTS 2014-2015 : - \$

- Élaborer un projet de renaturalisation de la rivière Duberger, secteur bassin

- Le projet est temporairement reporté.

BUDGET : À DÉTERMINER

COÛTS 2014-2015 : - \$

MOBILIER URBAIN DANS LES PARCS

- Concevoir le mobilier urbain pour les parcs historiques de la capitale

- Le projet est temporairement reporté.

BUDGET: 50 000 \$

COÛT 2014-2015 : - \$

BELVÉDÈRES

- Cartes postales : réaliser un concours d'idées

- Le concours d'idées a été réalisé avec succès; le projet est maintenant à l'étape de planification.

BUDGET : 50 000 \$

COÛTS 2014-2015 : - \$

Mises en lumière

PLAN LUMIÈRE

- Élaborer la Charte lumière de la capitale

- La consultation et la recherche documentaire ont été réalisées; la rédaction devrait être achevée en 2015, dans le cadre de l'Année de la lumière.

BUDGET : 25 000 \$

COÛTS 2014-2015 : - \$

- Mettre en place un fonds d'entretien des mises en lumière

- Des inspections d'une série de réalisations de mise en lumière ont été faites et les constats ont été partagés avec les divers partenaires concernés.

BUDGET : 20 000 \$

COÛTS 2014-2015 : - \$

ÉCLAIRAGE FESTIF

- Mettre en place un programme d'éclairage hivernal d'envergure situé devant l'hôtel du Parlement

- Pour 2014-2015, un aménagement sommaire a été effectué pour la période hivernale.

BUDGET : 75 000 \$ (PARTENAIRES : 50 000 \$; COMMISSION : 25 000 \$)

COÛTS 2014-2015 : 29 700 \$ (PARTENAIRES : 6 000 \$; COMMISSION : 23 700 \$)

Voies d'accès et portes d'entrée de la capitale

PARCOURS D'ACCUEIL

- Élaborer le concept d'un élément signal

- Le projet est temporairement reporté.

BUDGET : 50 000 \$

COÛTS 2014-2015 : - \$

ENTRÉE EST DE LA CAPITALE (ÎLE D'ORLÉANS)

- En collaboration avec le ministère des Transports, participer aux études en prévision du réaménagement de la porte d'entrée à l'Île d'Orléans

- Aucune action concrète n'a été sollicitée par les partenaires au cours de l'année.

BUDGET : À DÉTERMINER

COÛTS 2014-2015 : - \$

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2014-2015

DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION

PROJETS

COMMENTAIRES

Observatoire de la Capitale

- Amorcer une réflexion sur le renouvellement du produit

- Mandat octroyé à Dufour événement
- Inauguration prévue au printemps 2016

BUDGET : 50 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 20 000 \$

Programme *Découvrir la capitale nationale*

- Évaluer l'ensemble des circuits

- Projets réorientés au profit de la production de deux nouveaux circuits sur la première colonie en Nouvelle-France

Série de conférences-spectacles *Le Tribunal de l'Histoire*

- Présenter la première saison de la formule qui succédera au *Tribunal de l'Histoire*

- Présentation de la première saison mettant en valeur six objets: le frac d'Honoré Mercier, le wampum huron-wendat, la maquette de l'église St. Andrew, le moulin à cuir American St. Louis, le premier fleurdelisé du Québec et le sarcophage de Nen-Oun-Ef

- Assistance : 2 462 personnes
- Revenus billetterie : 21 500 \$
- Revenus partenariat : 20 800 \$

BUDGET : 120 000 \$
(PARTENAIRES : 25 000 \$; COMMISSION : 95 000 \$)

COÛTS 2014-2015 : 113 400 \$
(PARTENAIRES : 20 800 \$; COMMISSION : 92 600 \$)

Programme de commémoration (installation de monuments et d'œuvres d'art public)

- Installer le buste de Camille Laurin

- Inauguration prévue le 6 mai 2015

BUDGET : 48 800 \$

COÛTS 2014-2015 : 16 800 \$

- Installer le monument à Juan Pablo Duarte au parc de l'Amérique-Latine

- Inauguration prévue le 15 juillet 2015

BUDGET : 50 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 33 600 \$

- Élaborer un programme de commémoration et de mise en valeur des premiers ministres du Québec sur l'ensemble du territoire québécois
- Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires

- Discussion en cours avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC)
- Création d'un partenariat avec la Ville de Québec pour commémorer la Superfrancofête au parc de la Francophonie
- Participer au dévoilement de la plaque soulignant le 250^e anniversaire de la presse anglophone à Québec, en partenariat avec la Ville de Québec
- Participer au dévoilement de la plaque du 25^e anniversaire de la coopération Québec-Bavière

BUDGET : 10 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 1 400 \$

- Commémorer Charles Baillargé dans le cadre du programme de commémoration des grands architectes

- Épigraphe gravées sur la façade de l'édifice Camille-Roy de l'Université Laval et sur celle de la Chapelle des Sœurs-du-Bon-Pasteur

BUDGET : 15 000 \$

COÛT 2014-2015 : 3 100 \$

PROJETS

COMMENTAIRES

Augmentation de l'offre de services dans les parcs

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Amorcer une réflexion sur la bonification de l'offre de services à Cataraqi - Ouvrir une concession, un salon de thé et une sandwicherie au parc du Bois-de-Coulonge | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de sept événements gastronomiques - Préparation d'un projet pilote pour des concerts classiques - Signature d'une entente avec le Collège Mérici - Mise en service à l'été 2014 |
|---|--|

BUDGET : 40 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 61 800 \$

- Rénover la salle de réunion au parc du Bois-de-Coulonge

- Projet reporté en 2015-2016

BUDGET : 15 000 \$

COÛTS 2014-2015 : - \$

Programme d'entretien et de mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux de restauration et mettre en œuvre le programme de mise en valeur - Renouveler l'entente de partenariat | <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de 8 énoncés d'importance concernant les sépultures situées entre Montréal et Québec - Début de la restauration du monument funéraire de Joseph-Adolphe Chapleau à Montréal - Restauration du bronze qui orne le monument de Louis-Olivier Taillon à Montréal (CCQ) - Début de la restauration du médaillon de bronze qui orne le monument de Félix-Gabriel Marchand à Québec (CCQ) - Entente avec le MCC prolongée jusqu'en 2017 |
|---|---|

BUDGET : 150 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 21 400 \$

Programme de réalisation de fresques

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Analyser la faisabilité d'animer <i>La Fresque des Québécois</i> - Développer un programme d'entretien et de développement des fresques | <ul style="list-style-type: none"> - Projet reporté - Réalisation d'un bilan de l'état de l'ensemble des fresques |
|--|---|

BUDGET : 100 000 \$

COÛTS 2014-2015 : - \$

Programme d'édition

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Publier, en partenariat avec l'École hôtelière de la Capitale, le livre <i>Saveurs de saison - Une cuisine inspirée du domaine Cataraqi</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Lancement prévu en octobre 2015 |
|---|---|

BUDGET : 100 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 22 100 \$

- Collaborer au livre sur le 350^e anniversaire de la paroisse de Notre-Dame de Québec

- Lancement de la série de cinq volumes *Notre-Dame de Québec, notre histoire, notre patrimoine* le 10 juin 2014

BUDGET : 5 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 5 000 \$

Interprétation et signalisation

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Parachever le programme d'interprétation et de signalisation de la phase 2 de la promenade Samuel-De Champlain | <ul style="list-style-type: none"> - Conception terminée - Installation prévue en 2015 |
|--|--|

BUDGET : À DÉTERMINER

COÛTS 2014-2015 : - \$

Parcs et espaces verts

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Développer et mettre en place une animation et/ou un équipement dédiés aux parcs et espaces verts de la Commission | <ul style="list-style-type: none"> - Projet reporté |
|--|--|

BUDGET : 20 000 \$

COÛTS 2014-2015 : - \$

- Au domaine Cataraqi, analyser l'état des bâtiments, évaluer les coûts de restauration du bâtiment choisi, développer un concept d'exposition pour le centre d'interprétation des grands domaines de Sillery

- Analyse des bâtiments terminée
- Développement du concept amorcé
- Appel d'offres prévu à l'été 2015

BUDGET : 70 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 4 900 \$

Communications numériques

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Démarrer le processus pour la refonte du site Internet de la Commission | <ul style="list-style-type: none"> - Processus d'appel d'offres pour la sélection d'un fournisseur terminé et travaux amorcés - Mise en ligne prévue en septembre 2015 |
|---|--|

BUDGET : 50 000 \$

COÛTS 2014-2015 : 4 600 \$

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 29 février 2012, le gouvernement du Québec autorisait par décret le report de l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'au 31 décembre 2014. Par conséquent, le plan d'action en développement durable 2008 à 2013 de la Commission a été reconduit jusqu'au 31 mars 2015, avec des ajouts ou des modifications, notamment en vue d'y intégrer l'Agenda 21 de la culture.

Parmi les 29 objectifs gouvernementaux, six ont été retenus dans le cadre du plan d'action en développement durable de la Commission, soit ceux s'inscrivant dans les responsabilités inhérentes à la Commission ou dans son champ d'intervention.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1

Faire connaître le concept et les principes de développement durable.

| ACTION | GESTES | SUIVIS |
|---|---|----------|
| Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnes de l'administration publique au développement durable. | - Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation. | En cours |
| | - Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information. | En cours |
| | - Vérifier le degré de connaissance du personnel quant au concept de développement durable. | À venir |
| CIBLE ET INDICATEUR | <p>Cible Tout le personnel d'ici 2011, dont 50 % doit posséder une connaissance suffisante du concept de développement durable pour la prendre en compte dans ses activités courantes d'ici 2015.</p> <p>Indicateur Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et de formation au développement durable.</p> | |
| RÉSULTATS DE L'ANNÉE | <p>Une section « Développement durable » apparaît dans le journal interne de l'organisation, transmis à tout le personnel six fois l'an.</p> <p>Une activité « Lunch sans déchets » a été organisée à l'intention de tout le personnel à l'occasion de la Semaine québécoise de réduction des déchets.</p> <p>Un guide d'accueil destiné au nouveau personnel informe chaque nouvel employé de la participation de la Commission à la démarche gouvernementale en développement durable et de la mise en œuvre d'un plan d'action.</p> <p>Un projet pilote est en cours au parc du Bois-de-Coulonge, visant à considérer les effets de nos interventions dans le processus décisionnel. Le mandat vise à élaborer des outils permettant d'identifier les actions structurantes et de pouvoir les analyser en regard des principes de développement durable. L'objectif du projet pilote est de concevoir une démarche qui pourra servir de modèle pour d'autres activités dont la Commission est responsable.</p> | |

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Assurer le maintien et voir à l'amélioration de la santé physique et psychologique de l'ensemble du personnel de la Commission.

| ACTION | GESTES | SUIVIS |
|--|--|---|
| Offrir au personnel un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie. | - Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information. | En cours |
| | - Revoir le programme de prévention en santé et sécurité au travail. | En cours |
| | - Évaluer périodiquement l'ergonomie des postes de travail. | En cours |
| | - Actualiser la Politique de reconnaissance du personnel et poursuivre les mesures mises en place pour favoriser la reconnaissance informelle. | En cours (Des mesures ont été poursuivies; l'actualisation de la Politique est à venir.) |
| CIBLE ET INDICATEUR | Cible 14 activités d'ici la fin de 2015. | |
| | Indicateur Nombre d'activités de consultation et d'information auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au bureau. | |
| RÉSULTATS DE L'ANNÉE | Une personne-ressource est disponible pour les membres du personnel en vue de faire l'évaluation de l'ergonomie de leur poste de travail. En 2014-2015, six personnes ont bénéficié d'une évaluation de leur poste de travail. Le personnel est informé de la disponibilité d'une équipe de secouristes en milieu de travail. Un plan des mesures d'urgence au siège social est maintenu à jour et est diffusé au personnel au moins deux fois l'an. Le plan de prévention visant les activités des parcs et espaces verts est en révision. Un plan des mesures d'urgence a été adopté au domaine Catarauqui et le personnel a été formé. Mise en place d'un horaire estival entre juin et septembre. Des aménagements d'horaire ont été ajoutés aux options déjà prévues à la directive sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. 20 employés ont bénéficié du programme de soutien au personnel visant à encourager la pratique d'activités physiques. Promotion du Défi Entreprises et soutien aux participants de l'organisation. Mise en place d'un comité de travail sur la reconnaissance et début des travaux visant à actualiser la Politique. Des activités de reconnaissance et visant à stimuler le sentiment d'appartenance sont organisées pour le personnel : participation à un circuit du programme <i>Découvrir la capitale nationale</i> , événement « 5 à 7 », cueillette de pommes, accueil des guides et horticulteurs, soutien au comité social pour l'organisation d'activités et d'une soirée de Noël. | |

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion de la Commission et dans les activités d'entretien et d'exploitation de ses parcs et espaces verts.

| ACTION | GESTES | SUIVIS |
|--|--|----------|
| Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable. | - Appliquer le système de gestion environnementale de la Commission. | À venir |
| | - Concevoir, adapter ou utiliser des outils d'aide afin de consommer de façon responsable. | À venir |
| | - Poursuivre et mettre en œuvre graduellement un plus grand nombre de pratiques favorables à l'environnement. | En cours |
| CIBLES ET INDICATEURS | Cibles Application du Système de gestion environnementale adopté en 2011 et mise en œuvre de 10 mesures ou activités d'acquisitions écoresponsables pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale. Indicateurs État d'avancement de la mise en œuvre à la Commission d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisitions écoresponsables. | |
| RÉSULTATS DE L'ANNÉE | Le projet pilote identifié précédemment (objectif gouvernemental 1) vise notamment la mise en œuvre de pratiques contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable. Un aide-mémoire a été préparé en vue d'offrir une séance d'information à l'intention des personnes concernées par l'organisation de réunions écoresponsables. Participation de la Commission au programme de récupération de cartouches d'encre de la Fondation Mira. | |

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 18

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Poursuivre son rôle-conseil en matière de développement durable.

| ACTION | GESTES | SUIVIS |
|--|---|----------|
| Continuer de donner des avis comme cela est prévu à la loi constitutive dans tout projet d'adoption ou de révision des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement des composantes de la Communauté métropolitaine de Québec en y prenant en compte les principes de développement durable. | - Élaborer les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durables. | En cours |
| CIBLE ET INDICATEUR | Cible Mise en œuvre d'un cadre intégrant les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durables une fois la loi-cadre modifiée. Indicateur Nombre d'avis donnés intégrant les orientations de la Commission en matière de développement durable. | |
| RÉSULTATS DE L'ANNÉE | La Commission prend en compte dans ses avis plusieurs aspects du développement durable, notamment en ce qui concerne la protection du patrimoine naturel et la bonification des transports actifs et collectifs sur son territoire d'intervention. Par ailleurs, la Commission a retardé la préparation du cadre intégrant ses orientations en matière d'aménagement et de développement durables afin de tenir compte de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À la suite de l'adoption de la Loi, la Commission entreprendra la préparation de ce cadre. | |

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 22

Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5

Maintenir l'intégrité écologique dans ses parcs et espaces verts. Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales qui lui sont confiées.

| ACTION | GESTES | SUIVIS |
|---|--|----------|
| Action 5 Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel. | - Mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel. | En cours |
| Action 6 Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles. | | |
| CIBLES ET INDICATEURS | Cibles Action 5 : 4 pratiques et activités d'ici 2015. Action 6 : 14 pratiques et activités d'ici 2015. Indicateurs Nombre de pratiques ou d'activités mises en place. | |
| RÉSULTATS DE L'ANNÉE | Passage graduel à l'application de traitements biologiques plutôt que chimiques dans le verger du parc du Bois-de-Coulonge, visant à offrir aux usagers et aux voisins du parc un milieu sain et sécuritaire. Planification d'un projet expérimental de forêt nourricière au verger du parc du Bois-de-Coulonge, qui intègre les principes de la « permaculture » de nombreuses espèces fruitières et potagères, avec des opérations culturelles limitées et respectueuses de l'environnement. Mise en œuvre de travaux prévus au plan de maintien des actifs en vue de préserver l'intégrité des divers parcs placés sous sa responsabilité. Pour une 12 ^e année, le parc du Bois-de-Coulonge accueille la « Cabane à sucre au parc ». Une cinquantaine d'érables du parc sont entaillés et l'eau est bouillie sur place dans l'authentique cabane à sucre. Cette activité permet de sensibiliser la population et d'amasser des fonds pour la Fondation de l'école Saint-Michel-de-Sillery, qui accueille des enfants autistes de la grande région de Québec depuis plus de 25 ans. À l'occasion du Mois de l'archéologie (août), la Commission a ouvert au public le site archéologique Cartier-Roberval en organisant des visites guidées. De plus, l'exposition <i>La colonie retrouvée</i> présentée au Musée de l'Amérique francophone depuis le 1 ^{er} mai 2013, met en valeur les artefacts retrouvés et les recherches effectuées sur le site. | |

FRAIS APPLICABLES AUX ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS

PAR LA COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE DU QUÉBEC

| ACTIVITÉS ET SERVICES | | 2014-2015 |
|---|--|--|
| | | FRAIS UNITAIRES* |
| Programme Découvrir la capitale nationale | | 7,50 \$ à 14,50 \$ / personne (selon le circuit choisi) |
| Le Tribunal de l'Histoire / Les Trésors de la capitale | | Abonnement annuel : 60 \$ (+ frais de service) 3 spectacles : 42 \$ (+ frais de service) Billet individuel : 16 \$ (+ frais de service) |
| Observatoire de la Capitale | Visite individuelle | Adulte : 8,92 \$ Étudiant : 7,18 \$ Aîné (65 ans et +) : 7,18 \$ Enfant (12 ans et - accompagné d'un adulte) : gratuit Visa panoramique : 19,95 \$ |
| | Location de salle | 330 \$ / conférence de presse (période de 3 h) 535 \$ à 1 350 \$ (selon le nombre de personnes - en attente des nouveaux prix) |
| | Fête d'enfants | 150 \$ à 200 \$ (selon le nombre d'enfants) |
| | Boutique | 0,75 \$ à 39,95 \$ (selon l'article) |
| | Visite guidée | 3,17 \$ à 5,18 \$ / personne (selon le groupe d'âge, minimum 20 personnes) |
| Pavillon des Cageux de la promenade Samuel-De Champlain | Conférence de presse ou location commerciale | 330 \$ ou 400 \$ (selon le type de location) |
| Visites guidées pour les groupes au parc du Bois-de-Coulonge et à la promenade Samuel-De Champlain | | 5 \$ / personne (minimum 15 personnes sur réservation) |
| Salle de réunion du parc du Bois-de-Coulonge | | 125 \$ à 225 \$ (selon la plage horaire) |
| Domaine Cataract | Location de salle | 150 \$ à 3 000 \$ (selon la salle et la durée) + 50 \$ à 150 \$ / heure pour les heures additionnelles |
| | Forfait réunion | 30,25 \$ à 74 \$ / personne (selon le nombre de personnes et la salle) |
| | Forfait soirée de Noël | 99 \$ à 135 \$ / personne (selon les services) |
| | Pause-café (à la carte) | 1,25 \$ à 10 \$ / personne (selon les services) |
| | Location de vaisselle | 0,30 \$ à 45 \$ / unité (selon l'article) |
| | Location d'équipements audiovisuels | 25 \$ à 350 \$ / unité (selon l'équipement) |
| | Événement gastronomique | 19,95 \$ / enfant et 42,95 \$ à 95 \$ / adulte |
| Édition | Vente de livres | 6 \$ à 39,95 \$ |
| Stationnement du parc du Bois-de-Coulonge | | 2 \$ la première période de 60 minutes 3 \$ pour chaque période additionnelle de 60 minutes Maximum : 17 \$ (payant en semaine entre 7 h 30 et 17 h) |

* Les frais excluent les taxes. Ils peuvent changer sans préavis et varier en fonction de certaines promotions applicables selon le nombre de personnes, le type d'événement ou de la basse ou haute saison.

Consultez en ligne le rapport annuel 2014-2015
capitale.gouv.qc.ca

